



Comité Permanent de concertation des Halles

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 6 OCTOBRE 2006

Présidence

Monsieur Jean-Pierre CAFFET, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture
Monsieur Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement

Participants

Garant de la concertation
M. Thierry LE ROY

Élus de Paris

Monsieur Yves CONTASSOT
Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Environnement,
de la Propreté, des Espaces Verts et du Traitement
des Déchets
Monsieur Alain LE GARREC
Conseiller de Paris

Madame Michèle HAEGY
Adjointe au Maire du 1^{er} arrondissement
Monsieur Emmanuel CALDAGUES
Adjoint au Maire du 1^{er} arrondissement

Partenaires du projet et autres intervenants

Monsieur Lorenzo SANCHO DE COULHAC
Monsieur Raphaël RENÉ-BAZIN
Monsieur Denis MASURE
RATP
Centre commercial des Halles
Monsieur Stéphane ROMBAUTS
Monsieur Thierry WAHL
SEM Paris Centre

Madame Dominique ALBA
Pavillon de l'Arsenal
Monsieur Jean-Baptiste VAQUIN
Directeur Atelier Parisien d'Urbanisme
Monsieur David MANGIN
Monsieur Jean-Marc FRITZ
agence SEURA
Monsieur Jérôme MASSA
Bureau d'études Bérénice

Conseillers de Quartier

Conseil de quartier Saint-Germain l'Auxerrois
Madame Paule CHAMPETIER DE RIBES

Conseil de quartier Montorgueil-Saint-Denis
Monsieur Fabien SARFATI, Président

Associations

Amicale des Locataires du 118 rue Rambuteau
Madame Barbara BLOT
Association «Accomplir»
Monsieur Gilles POURBAIX
Association «ChantDanse des Sourd»
Madame Fanny CORDEROY DU TIERS
Madame Nadia BOULAYD
Madame Valérie HEME
Monsieur Maati EL HACHIMI
Monsieur Hervé BLUASI-LUBAYA
Association «Les Bachiques Bouzouks»
Madame Élisabeth BOURGUINAT

Association «Les Verts Île-de-France»
Madame Gisèle CHALEYAT
Association «Mains libres»
Monsieur Thierry SAVIGNAN
Association «Paris des Halles»
Monsieur Gilles BEAUVAIS
Association «Qualité et Sécurité autour de Saint-Eustache»
Monsieur Jean POYET
Association «Réseau Vert»
Monsieur Guy PAVILLON

Association «Solidarité Active»
Monsieur Gérard GUYOT
Association «Union des Champeaux»
Monsieur Jean-Jacques GOURET
Collectif Beaubourg les Halles
Monsieur Alexandre MAHFOUZ
Comité de Soutien et de Promotion
du Jardin d'Aventure des Halles
Madame Agnès DARGENT
Conseil syndical des 5-7 rue des Innocents
Monsieur Jean-Pierre MARTIN

EPPPUR
Monsieur Pierre DI MEGLIO
FCPE 1-2-3-4
Monsieur Régis CLERGUE DUVAL
Institut Français d'Urbanisme
Madame Michèle COLLIN
Paroisse Saint-Eustache
Père Luc FORESTIER
Madame Marie BASILE

Ville de Paris

Cabinet du Maire de Paris
Monsieur Didier BAILLY
Cabinet de M. J.-P. Caffet
Monsieur Éric JEAN-BAPTISTE
Monsieur Renaud PAQUE
Cabinet de M. Y. Contassot
Madame Sylvie LAURENT-BÉGIN
Cabinet de M. G. Sarre
Maire du 11^e arrdt
Président du groupe MRC au Conseil de Paris
Monsieur Carol-Luc JONARD
Secrétariat Général
Monsieur Frédéric LUCCIONI
Direction de l'Urbanisme
Madame Catherine BARBÉ, Directrice
Madame Véronique FRADON
Monsieur François BODET

Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts
Monsieur Maurice SCHILIS
Monsieur Thierry PHILIPP
Madame Sophie GODARD
Direction de la Prévention et de la Protection des
Parisiens
Monsieur Emard BORSELLINO
Direction du Développement Économique et de l'Emploi
Madame Marlène TESSIER
Paris-Atelier (ADAC)
M. Jean-Yves LANGLAIS
Maison du Geste et de l'Image
Madame Évelyne PANATO
Médiathèque musicale des Halles
Monsieur Gilles PIERRET

M. JEAN-PIERRE CAFFET, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS CHARGÉ DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE : Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacé ce soir pour assister à cette séance du Comité permanent de concertation des Halles. Je voudrais tout d'abord vous présenter un nouvel interlocuteur qui vient de rejoindre mon cabinet en remplacement de Stéphane FERRIER, que la plupart d'entre vous connaissent et ont déjà rencontré. Renaud PAQUE le remplace, car Stéphane FERRIER est parti fin juin vers d'autres destinées professionnelles.

Dans un premier temps, je vais vous demander d'être indulgent avec lui, car il arrive et débarque sur ce dossier. Ne le brusquez pas trop, mais en tout cas, sachez qu'il sera au moins aussi disponible que son prédécesseur Stéphane FERRIER.

Nous sommes en réunion de comité permanent de concertation. C'est la première que nous tenons, car je vous rappelle que nous nous étions rencontrés à deux reprises, dans une configuration à peu près similaire, avec les mêmes acteurs, pour nous mettre d'accord sur les modalités de la concertation à venir, et sur l'organisation de la concertation, à travers une charte, ce que je viens de préciser, un bureau, des groupes de travail, et autant que faire se peut des méthodes de travail.

Un certain nombre de critiques sont formulées contre la manière dont peut être faite cette concertation.

Je peux vous dire d'entrée de jeu que je ferai tout, et avec moi la Maîtrise d'ouvrage, pour que nous puissions avancer en toute connaissance de cause, et que les difficultés que nous avons connues jusqu'à présent soient résorbées.

Là dessus, nous sommes en parfait accord entre moi-même et Catherine BARBÉ.

Donc, première réunion de ce comité permanent de concertation qui est donc à la fois une réunion d'installation, de lancement de nos travaux (je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de travaux auparavant), mais en tout cas d'organisation de notre travail pour les mois à venir.

J'ai ressenti que vous aviez été particulièrement nombreux pour que nous fassions un nouveau point sur l'avancement du projet des Halles, et puis également pour lui donner une nouvelle impulsion.

Je propose ce soir, dans un premier temps, de revenir sur les grands objectifs, que nous poursuivons. Je crois que c'est important que nous rappelions les grands objectifs poursuivis par la Ville de Paris, et j'espère que les éléments, que je vous apporterai, suffiront comme éclaircissements qui ont souvent été demandés lors des précédentes réunions qui se sont tenues et qui concernent rien de moins que la cohérence de l'action de la Ville sur le projet des Halles.

Dans un deuxième temps, il faut que nous fassions le point sur l'état d'avancement du projet. Je suis parfaitement conscient que c'est une demande très forte de votre part, et que d'une certaine manière, nous vous le devons.

C'est Catherine BARBÉ, qui interviendra sur cette question et qui vous présentera en fait un bilan des points sur lesquels la Ville a en quelque sorte acté des engagements de principe.

Bien sûr, ces engagements de principe appellent un certain nombre d'approfondissements, sur toute une série de questions. Nous avons essayé de rédiger (je le reconnais et je vous prie de m'en excuser un peu dans l'urgence) un document qui sort de la photocopieuse et qui va vous être remis, dans lequel vous aurez deux colonnes : les éléments de principe sur lesquels la Ville s'engage, mais en même temps toute une série de questions qui restent soumises à la concertation, et qui devront être évoquées dans les réunions de groupes de travail dont je vous proposerai un calendrier tout à l'heure, puisque lors du compte rendu du mandat du Maire dans le 1^{er} arrondissement, j'avais annoncé que nous donnions un coup d'accélérateur sur la discussion entre la Maîtrise d'ouvrage et tous les acteurs de la concertation.

Et, nous devons évoquer un troisième point ce soir dans ce comité permanent, c'est celui des perspectives sur le lancement prochain du concours du Carreau ainsi que l'organisation que je vous propose de mettre en œuvre (les réunions que je viens d'évoquer à l'instant), afin qu'on puisse avoir entre nous la concertation la plus approfondie possible sur ce sujet.

Bien évidemment, nous aurons la discussion la plus large possible sur ces questions. Nous essaierons de répondre à toutes les questions qui seront posées, et vous aurez la parole.

Premier point que je viens d'évoquer : le rappel des objectifs poursuivis par la Ville de Paris. Je crois véritablement que c'est important d'y revenir.

J'ai envie de commencer par dire que la Ville ne s'est pas donnée simplement comme objectifs de remédier à un certain nombre de problèmes de cet ensemble des Halles qui, comme vous le savez tous, a considérablement vieilli mais qu'elle a voulu donner une nouvelle force à l'identité du quartier, et d'un quartier qui se trouve quand même en plein centre de Paris.

C'est dans cette perspective que la Ville a pris en compte les différentes échelles du site ou a tenté, en tout cas, de les prendre en compte, à savoir l'échelle métropolitaine, l'échelle parisienne et une échelle locale, que j'évoquais à l'instant, celle d'un quartier de Paris, avec pour objectif d'améliorer les services et la qualité de vie non seulement des riverains, mais également de tous les Parisiens et d'améliorer la qualité de services aux usagers et aux clients du complexe souterrain. Je tenais véritablement à le réaffirmer.

Je ne vais pas refaire tout le passé, car il faut que nous parlions un peu de l'avenir. Je ne vais pas revenir sur la procédure que nous avons employée : les marchés de définition qui ont donné lieu à une concertation et un intérêt évident en fait des Parisiens, et même au-delà de Paris.

Procédure à l'issue de laquelle, c'est l'équipe Seura pilotée notamment par David MANGIN qui a remporté cette consultation et en a été déclarée lauréate. Le choix, là aussi je tiens à le rappeler, et le Maire l'a dit encore une fois, est un choix de stratégie urbaine qui se développe selon trois dimensions :

La première dimension est celle de la recomposition de l'espace public autour d'un jardin rénové, avec comme objectif la restauration des continuités urbaines, l'amélioration du confort et la lisibilité des circulations aux abords du forum, la réinsertion du site dans l'enchaînement des espaces publics majeurs au centre de Paris.

Les études d'esquisses sur le Jardin vous ont été présentées en juin dernier. La discussion et la concertation sur le Jardin sont bien évidemment loin d'être terminées. Yves CONTASSOT en est parfaitement d'accord et pourrait en parler plus longuement que moi.

Mais, elles sont dorénavant en phase d'avant-projet et elles continueront bien évidemment à être discutées entre nous. Il en est de même pour la problématique des voiries souterraines, qui a fait l'objet d'une première présentation dans un groupe de travail au premier trimestre 2006.

Donc, première dimension importante : recomposition de l'espace public autour d'un jardin rénové.

Deuxième dimension : recomposition des espaces souterrains avec là encore pour objectif l'amélioration de la sécurité, l'accessibilité du pôle de transport et des équipements, le confort des usagers, des clients et des salariés du site, ainsi que les services offerts.

D'ores et déjà, un certain nombre d'études ont été effectuées en ce qui concerne les circulations intérieures, les accès à la gare, dont un compte rendu a été fait au début du mois de septembre.

Les partenaires du projet des Halles, à savoir la Région, le STIF, la RATP et Espace Expansion, ont demandé à pouvoir les expertiser avant qu'elles ne soient présentées. Nous sommes dans la phase 3 de ces études, c'est-à-dire l'expertise par nos partenaires.

Je tiens à ce que, dans le cours de la concertation qui nous sépare de la fin de l'année, nous puissions présenter ces études à la concertation. C'est la raison pour laquelle j'ai prévu la programmation de deux réunions de travail avant la fin de l'année afin que nous puissions en discuter.

Troisième dimension : la construction du Carreau, c'est-à-dire ce bâtiment nouveau qui sera établi en super structure de l'ancien forum.

Je veux rappeler les objectifs de ce Carreau, il s'agit de redonner aux espaces souterrains et aux équipements qui sont localisés une visibilité urbaine à la mesure de leur rayonnement métropolitain.

Le concours du Carreau sera lancé, par un AAPC. Nous pourrons évidemment, et nous devons y revenir dans le cours de cette réunion, le lancer à la fin du mois d'octobre. Je vous propose d'en discuter de manière plus approfondie au cours de la discussion entre nous qui suivra, sachant là aussi, puisqu'il m'avait été demandé (ce qui est parfaitement normal en fait) de mettre un coup d'accélérateur à la concertation.

Ce que je veux privilégier, c'est que nous ayons la discussion la plus approfondie qui soit sur tous les aspects qui concernent le lancement de ce concours.

Voilà ces trois dimensions que je viens de rappeler, avec leurs objectifs et des modalités de discussion entre nous.

Ces dimensions sont évidemment complémentaires, et elles constituent un tout indissociable.

Franchement, je suis convaincu que la réussite du projet dépendra de la coordination que nous saurons donner au développement qui correspond à ces trois dimensions.

C'était ce que je voulais vous dire en introduction.

Le projet des Halles, contrairement à ce que j'entends ici ou là, ou contrairement à ce que je peux lire, n'est absolument pas abandonné par la municipalité ; bien au contraire, tout le monde peut comprendre que nous avons eu besoin d'un temps d'étude sur ces différents aspects, qui a été long, tout simplement car nous sommes en face d'un sujet extraordinairement complexe. Le moment est venu maintenant de commencer à poser des jalons de la phase opérationnelle, et c'est la raison pour laquelle je souhaite que nous puissions approfondir toutes les questions qui restent posées, et dans la transparence la plus totale, en essayant (comme je l'ai au début) de faire le maximum pour que ces réunions de concertation soient préparées à l'avance. Je sais qu'il y a eu des difficultés, mais que nous puissions avoir le même degré d'information de manière à pouvoir échanger.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction, faire un certain nombre de ces rappels qui me semblent particulièrement importants, avant de passer peut-être à la seconde phase de ce comité plénier, c'est-à-dire où en sommes-nous actuellement ?

Je voulais demander à Jean-François LEGARET s'il voulait s'exprimer.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET, MAIRE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT DE PARIS : Très rapidement, d'abord vous prier de m'excuser pour ce retard.

Je n'ai pas grand-chose à dire sur la déclaration liminaire de Jean-Pierre CAFFET. Qu'on soit aujourd'hui à un stade qui n'a pas considérablement progressé et qu'il faille encore se parler et se concerter ; c'est une évidence.

Comme je l'ai déjà dit, je regrette, comme vous tous, qu'on ait perdu du temps et qu'on n'ait pas abouti à des réalisations.

En même temps, j'ai déjà dit, car il faut être un peu philosophe, d'une certaine manière c'est mieux que d'avoir commis des erreurs irréparables.

Je le dis car ayant vu un certain nombre de projets, on aurait pu voir certains décisionnaires s'emballer et on serait aujourd'hui dans des polémiques très graves sur un site extrêmement difficile. Jean-Pierre CAFFET l'a dit.

On a perdu du temps, ce n'est pas la peine de retourner le couteau dans la plaie. On a probablement eu une consultation avec 4 concepteurs qui avaient tous des idées très ambitieuses. Aucune de ces idées n'était directement adaptée au problème posé.

Aujourd'hui, on n'est pas à la case départ, car un certain nombre de discussions ont déjà progressé, mais on est très loin de l'arrivée.

Je souhaite, sans tabous, sans questions impossibles, sans propositions impossibles, qu'on puisse avoir une discussion approfondie. En tout cas, pour ce qui me concerne, j'y participerai avec beaucoup de bonne volonté. Tous les élus de la Mairie du 1^{er} également. D'ailleurs, je suis sûr que Jean-Pierre CAFFET y participera aussi avec bonne volonté.

Voilà comment je vois les choses. On n'est pas là pour s'invectiver, pour se renvoyer mutuellement des responsabilités ; les raisons qui aboutissent aujourd'hui au stade où nous en sommes ; ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment on peut en sortir.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Puisque nous sommes entre gens de bonne volonté, je ne doute pas que nous puissions maintenant avancer vers l'opérationnel, et ceci dans la concertation.

Est-ce que M. Thierry LEROY, qui est le garant, veut prononcer un mot ou s'exprimer ?

D'abord, je veux le remercier d'avoir accepté cette mission difficile.

(Applaudissements).

Je veux le remercier de la disponibilité dont il fait preuve, et du sens du dialogue qu'il montre en toute circonstance, depuis qu'il a pris cette lourde responsabilité.

M. THIERRY LE ROY : M. Le Maire, vous allez me faire regretter d'avoir demandé la parole. Il est vrai que je vous avais demandé un temps de parole au début de la réunion. Je m'étais dit que c'était la première réunion du comité permanent de concertation depuis que je suis intervenu dans cette opération et depuis le début de la mission ; c'est mon rôle de faire devant cette instance un bilan de la concertation.

Je préfère ne pas vous faire perdre du temps maintenant, d'abord car je me suis déjà beaucoup exprimé sur le sujet dans le cadre des réunions de bureau. Presque tous ceux qui sont ici m'ont déjà entendu parler tout de cela, et vous savez ce que j'en pense.

Je sais aussi, parce que vous me l'avez dit, que vous allez aujourd'hui annoncer un certain nombre de choses précises sur la suite, qui sont en partie des réponses aux remarques que je pourrais faire. Donc, j'éviterai peut-être de faire un tableau d'ensemble.

En revanche, avant la fin de la réunion, j'aimerais bien revenir sur deux points plus précis, et ce n'est pas le moment de les aborder :

D'une part, les conditions précises de préparation de chacune des réunions en termes de documentation introductive ;

D'autre part, l'organisation d'un espace public d'information (le site Internet actuel n'est pas tout à fait prêt). On manque d'un espace commun et public d'information, et il faut qu'on le fasse mieux fonctionner qu'on ne vive pas dans les rumeurs.

Je reviendrai sur ces deux points, mais peut-être plus tard en fin de réunion, quand vous aurez plus avancé sur la substance de votre programme.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Merci M. LE ROY, vous m'avez d'ailleurs alerté sur ces deux points. Bien évidemment, je vous propose d'en discuter vers la fin de la réunion.

S'il n'y a pas d'intervention liminaire demandée dans la salle, je vous propose de passer directement la parole à Mme BARBÉ ou à M. BODET

MME CATHERINE BARBÉ, Directrice de l'urbanisme : M. BODET va vous distribuer un document que je vais commenter brièvement,

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Document que je regrette très profondément, et je vous prie de m'en excuser, de ne pas avoir pu diffuser avant, mais c'est un document, comme vous allez le voir, qui a vocation à poser un certain nombre de sujets sur la table, qui ne vont pas être tranchés ce soir.

Nous avons encore de longs mois devant nous pour évoquer toutes les questions qui figurent dans ce document.

Encore une fois, je m'excuse de ne pas avoir pu le diffuser auparavant.

Comme vous allez le voir, il a une vie très longue.

MME CATHERINE BARBÉ : Par ce document, et le commentaire rapide que je vais en faire, il s'agit d'abord de répondre à une demande qui s'est exprimée de nombreuses fois au cours des réunions de concertation et des réunions de bureaux, que Thierry LE ROY a également largement relayée, donc de vous faire en fait un bilan d'avancement du projet.

Vous verrez que la présentation est extrêmement succincte et brutale. Il existe deux colonnes : une concernant les éléments de principe retenus ou privilégiés par la Ville et l'autre concernant les questions à approfondir ou à étudier, et cela pour chacun des grands thèmes du projet d'aménagement, sur lesquels nous avons des groupes de travail thématiques : le jardin, la voirie, la programmation des équipements et des commerces, le Carreau et les espaces publics intérieurs.

Il s'agit en quelque sorte d'une liste discutable, critiquable mais qui répond à cette demande d'avoir une sorte de points d'étape : ce qui est décidé, ce qui ne l'est pas, et d'avoir à travers ce document une proposition de programme de travail, notamment pour les prochaines réunions de tous les groupes thématiques, auxquels il vous sera proposé de participer avant la fin de l'année.

Pour illustrer ce document, et je ne vais pas rentrer dans un détail de projection très illustrée, comme les exposés de David MANGIN au cours des précédentes séances, soit du comité permanent de concertation à la fin de l'année dernière, des groupes de travail thématiques l'ont fait ; là encore c'est une sorte d'arrêt sur image de quoi on a parlé, et que les Villes considèrent comme des principes de base du projet, que reste-t-il encore à débattre ? Soit, car vous l'avez exprimé très explicitement les uns et les autres au cours de ces réunions de groupes de travail thématiques le plus souvent, de Bureau parfois ou car on a l'impression que sans débat sur les points de la colonne de droite, on ne peut pas avancer davantage sur ces différents sujets.

L'image du Jardin a été projetée à la réunion du 29 juin dernier, et je ne vais pas y revenir. Par rapport au document que vous avez sous les yeux, la ville a retenu un certain nombre de principes qui ont été assez souvent rappelés :

- Un grand jardin de 4,3 ha (et c'est même inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé en juin dernier).
- Un jardin unitaire et ouvert (donc, pas un jardin clos avec des grilles tout autour).
- Un jardin de plain-pied (plus plat que le jardin complexe et bosselé que nous avons aujourd'hui).
- Un jardin conçu en respectant l'environnement et les principes du développement durable.
- Un jardin où les mixités d'usage seraient favorisées plus encore qu'elles ne le sont aujourd'hui.
- Un Jardin, et le Maire s'y est engagé mardi dernier, où les surfaces totales dédiées aux enfants et aux préadolescents ne seraient pas inférieures aux surfaces actuelles, dont le jardin Lalanne mais pas seulement, c'est-à-dire selon les comptages de Seura : 3 667 m².
- Un jardin dans lequel les traversées Nord/Sud et Est/Ouest seraient plus lisibles et plus faciles que ce jour.
- Un jardin mieux relié au futur bâtiment du Carreau, mieux communiquant avec lui que le jardin actuel ne communique avec le Forum et avec les pavillons Willerval.
- Un jardin dans lequel de nombreux arbres existants seraient conservés, tout particulièrement ceux du mail Berger avec, à la fin, plus d'arbres que nous n'en avons aujourd'hui.
- Un jardin dans lequel les débouchés des accès au nouveau forum seraient réaménagés pour mieux rentrer dans le dessein général du jardin, et où l'actuelle serre tropicale de la Porte du Jour serait transformée.
- Un jardin mieux éclairé, à la fois pour mieux le mettre en valeur et pour pouvoir permettre des traversées et des promenades agréables la nuit.
- Un jardin sur un principe de résille, qui permettrait d'avoir une plus grande souplesse d'aménagement.

Ce sont les principes que la Ville a retenus sur le thème « jardin ».

Il reste de nombreuses questions à approfondir, à étudier et à débattre entre nous.

Bien évidemment, la question des jeux pour enfants et préadolescents a souvent été abordée, et encore mardi dernier ; mais également (et plusieurs d'entre vous l'ont soulevée) la question du dialogue et de l'articulation entre le jardin et l'église St-Eustache dans la conception et l'implantation des massifs végétaux.

David MANGIN nous propose des jeux d'eau et également un certain nombre de lieux thématiques comme un jardin de rendez-vous, un jardin de musique.

Que vous suggère cette proposition ? Que peut-on en faire ? Quels usages imaginez-vous par rapport à ces thèmes ? Y a-t-il d'autres thèmes qui vous intéressent ?

Les sculptures : qu'est-ce qu'on réinstalle ? Qu'est-ce qu'on garde ? Qu'est-ce qu'on privilégie ? Qu'est-ce qu'on développe éventuellement ?

J'ai déjà un peu parlé des plantations.

Comment créer ce jardin de lumière ?

Encore une fois, cette liste n'est pas exhaustive. On a repris à la fois les sujets qui avaient émergé des questions des uns et des autres, ce qui nous semblait nécessiter un approfondissement plus important.

Voilà la description de cette liste en ce qui concerne le jardin.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Excusez-moi de vous interrompre Mme BARBÉ, mais sur le jardin une réunion de travail a eu lieu, et les principes de composition du jardin imaginés par David MANGIN ont été présentés.

Il y a toute une série de questions qui entrent bien évidemment dans la concertation et nous en avons dressé une liste ici, dont Mme BARBÉ a eu raison de dire qu'elle n'était pas exhaustive.

MME CATHERINE BARBÉ : Sur la voirie de surface, là aussi même exercice, avec ses limites et notamment la brutalité de ce classement en deux colonnes.

Un certain nombre de choses avaient été présentées à la fin de l'année dernière, mais surtout à la réunion du groupe de travail thématique du 7 juin dernier présidé par Denis BAUPIN.

Il ressort de cela pour la Ville un certain nombre d'éléments de principe qui ont été retenus et que je cite pour mémoire :

- Mise en valeur des grands tracés urbains Est/Ouest et Nord/Sud, notamment en faveur des circulations douces. Je dirai que cela faisait même partie du cahier des charges de la consultation d'origine.
- Extension de la zone piétonne. Je ne vais pas revenir sur le détail de ce plan qui avait été présenté le 7 juin et discuté, mais en tout cas cela faisait partie des propositions de la Ville et du souhait de pouvoir élargir la zone piétonne sur le pourtour du jardin, rue du Pont Neuf, et partiellement rue des Halles.
- Amélioration de la continuité piétonne également avec Beaubourg.
- Tranquillisation de la rue St-Honoré et meilleure continuité avec la rue des Innocents.
- Meilleure accessibilité des vélos dans la zone piétonne.
- Augmentation et rationalisation des stationnements de deux-roues, notamment motorisés, aux différents points d'accès du quartier.
- Harmonisation des matériaux de sol. La variété des matériaux de sols dans le site est absolument considérable.

Notamment dans ce débat groupe thématique du 7 juin, il est apparu que beaucoup de choses étaient à approfondir, notamment en matière d'aménagement de surface, de l'aménagement de ce plateau piétonnier, du choix du mobilier urbain, des revêtements, de l'éclairage, de comment traiter le problème des étalages et des terrasses pour limiter l'encombrement de l'espace public, et également la présence des œuvres d'art à maintenir ou à redéployer sur l'espace public.

Concernant la voirie souterraine, qui avait été aussi présentée au groupe de travail thématique du 7 juin, là aussi la ville avait mis dans le cahier des charges de la consultation et retenu dans le projet MANGIN un certain nombre de principes :

- Suppression ou réaménagement des trémies d'accès au réseau de voiries souterraines pour permettre de maîtriser le trafic de transit et augmenter les espaces publics pour les circulations douces.
- Fermeture ou redimensionnement du barreau Nord/Sud de la petite boucle.
- Fermeture d'un certain nombre de trémies de la voirie souterraine, qui figurent en rouge sur le plan pour faciliter les cheminements piétons, pour étendre le Jardin, en particulier la trémie de la rue Coquillère et pour supprimer ou limiter le trafic de transit dans les voies souterraines.
- Fermeture de la trémie d'accès au parking Novotel de la Place Marguerite De Navarre pour améliorer la qualité de l'espace public et des cheminements sur ce site.
- Maintien des fonctions de desserte des parkings, des livraisons et des accès aux véhicules de secours.

Un dernier principe : la ville souhaitait prendre des mesures conservatoires pour développer le transport des marchandises par des infrastructures ferroviaires.

Par rapport à cette liste de principes, beaucoup de questions sont encore ouvertes, en particulier parmi ces trémies à fermer : quelles sont celles qui seraient définitivement fermées ?

Coquillère est importante pour donner toute sa place au Jardin.

Mais, il est proposé également de fermer Pont Neuf, rue des Halles et Berger.

Une étude est également en cours pour le réaménagement de la trémie de la rue du Renard, qui est la sortie du réseau de voie souterraine, même si on est hors du périmètre des études confiées à l'Agence Seura.

Avait été également évoqués le 7 juin deux scénarios possibles de fermeture de la voirie souterraine, avec une suppression totale ou une suppression partielle du transit Nord/Sud.

Ce sont des questions sur lesquelles vous avez émis un certain nombre d'avis le 7 juin, mais on n'a pas tranché. On a besoin de continuer à en discuter ensemble.

On a besoin aussi d'introduire dans le débat d'autres avis, notamment l'avis des services de sécurité et des services de la Préfecture de Police qui, à ce jour, ont été contactés mais n'ont pas encore donné leur point de vue sur toutes ces propositions.

Troisième grand thème de nos travaux : les espaces publics intérieurs, où l'on n'a pas eu de groupe de travail thématique. On n'a pas communiqué les études qui ont été remises aux partenaires début septembre pour avis.

Cela fera donc l'objet de plusieurs réunions de travail d'ici la fin de l'année.

Simplement, et Jean-Pierre CAFFET l'a rappelé dans son introduction, il y a déjà un certain nombre de principes sur lesquels la Ville s'est engagée, notamment à l'occasion du lancement de la consultation d'urbanisme, qui ont été repris et confirmés par le Conseil de Paris à l'occasion des contrats passés, notamment à Seura.

Ces principes :

- Assurer des accès rapides, agréables et suffisamment dimensionnés aux espaces souterrains du forum et vers les espaces de transport.
- Rendre lisible, visible, et repérable la présence des pôles d'activités souterraines du Forum et des espaces de transport en commun.
- Rechercher des solutions permettant d'améliorer l'accessibilité du pôle commercial et du pôle de transports en commun aux personnes à mobilité réduite.
- Améliorer la sécurité du site, et notamment permettre en cas de nécessité une évacuation optimale des pôles.

Pour atteindre ces objectifs, il était nécessaire d'étudier la création de nouveaux accès, en particulier un accès possible Place Marguerite De Navarre à la place de l'accès au parking du Novotel, mais également par des restructurations d'accès existants : l'accès Berger, l'accès Lescot et l'accès Rambuteau.

Ce seront les propositions de la Maîtrise d'œuvre qui, lorsque les partenaires en auront apprécié la faisabilité, seront livrées à la concertation.

Donc, le champ des questions à approfondir est considérable, puisque c'est l'ensemble des moyens pour atteindre ces objectifs qui sera soumis à concertation au cours des deux réunions proposées sur ce thème, d'ici la fin de l'année.

Ensuite, je viens sur le thème de la programmation des équipements publics et des commerces.

Nous avons eu là-dessus deux réunions, l'une en avril 2006 et une très récemment, le 27 septembre dernier, sur la programmation des équipements culturels.

La Ville, dès l'origine d'ailleurs, avait décidé un certain nombre de choses, mais vous voyez que la colonne de droite est encore très largement ouverte, et elle s'est enrichie d'un certain nombre de vos propositions, qui ont été formulées au cours de la réunion du 27 septembre.

Parmi les principes :

- La conservation du conservatoire, avec son agrandissement et son relogement dans le Carreau, donc en surface, la localisation également d'un PC de sécurité que nous demandent des exploitants du site sous le Carreau, qui est très mal accessible actuellement.
- Point évoqué le 6 avril : le principe d'une déchetterie qu'on va essayer de localiser dans les espaces annexes de la voirie souterraine, si c'est techniquement possible.
En revanche, la liste des équipements pour lesquels la concertation se poursuit figure dans la colonne de droite. D'ailleurs, elle n'est pas non plus exhaustive, même si elle s'est déjà beaucoup enrichie la semaine dernière.
- Une bibliothèque pour enfants et adultes, qui inclurait le relogement de la bibliothèque de La Fontaine, plutôt dans le Carreau. C'est ce qui a émergé de vos discussions l'autre jour.
- Le relogement des ateliers de pratiques amateurs de l'ADAC : là aussi, plutôt dans le Carreau.
- Une antenne Jeunes : plutôt dans le Carreau.
- Une extension de la médiathèque qui se trouve actuellement là et qui s'étendrait sur l'ancienne maison des conservatoires. Là aussi, ce scénario est à confirmer ensemble.
- Eventuellement, l'utilisation d'un espace enclavé derrière la piscine pour y créer un espace de fitness, sachant qu'on ne sait pas trop quoi faire de cet espace enclavé qui est sous la trémie Coquillère, qui serait fermée.

Ont émergé également le 27 septembre :

- Une demande de salle de répétition pour des groupes de musique et de danse, et de pratiques amateurs.
- Des demandes également d'équipements sociaux, en particulier pour les salariés du forum, notamment restaurants interentreprises et locaux syndicaux, une bagagerie pour les « sans domicile fixe ». La recherche de ce local pourrait être, le cas échéant, élargie aux arrondissements centraux, comme nous y a invité le Maire mardi soir.
D'autres idées ont aussi émergé le 27 septembre :
- Des locaux pour les sourds et malentendants.

- Des salles pour des réunions de quartiers.
- Ecole éventuellement de comédie musicale.

La liste est à peu près exhaustive.

Enfin, toujours sur ces questions de programmation, dès le départ avait été acté le principe de transformer plutôt en surface commerciale le barreau Nord/Sud de la voirie souterraine, si on le ferme, sans définir précisément quelle programmation, on avait évoqué l'alimentaire à un moment de la concertation, mais ce n'est pas exclusif ni forcément définitif.

Egalement, la Ville souhaitait reconstituer au minimum les surfaces commerciales existantes dans les pavillons Willerval aujourd'hui, c'est-à-dire 2 750 m², mais cela n'épuise pas du tout la question des surfaces commerciales, ni en superficie, ni en localisation sous le Carreau notamment mais peut-être ailleurs, ni également quel type de surface commerciale, à la fois pour répondre aux besoins du quartier, mais aussi aux besoins de ce grand pôle métropolitain de transport qui se situe là. Donc, là, le champ est tout à fait ouvert.

Je n'ai pas commenté, et ne figure pas dans le tableau tout ce qui est maintenu et qui est listé dans la page suivante, je ne vais pas en faire le détail.

Dernier point sur lequel il y a beaucoup de travail de concertation à faire ensemble, (Jean-Pierre CAFFET va y revenir après moi), c'est le lancement du concours international pour définir l'architecture et l'architecte du Carreau.

Un certain nombre de principes ont été retenus par la Ville, que je vais rappeler :

- Dès l'origine des études la démolition des pavillons existants (pavillon Willerval) rue Lescot et rue Rambuteau, notamment pour des raisons d'obsolescence et d'usure. L'idée est qu'à la place s'implanterait un nouvel ensemble bâti sur le périmètre Rambuteau, Lescot, Berger et la limite Est du Jardin.
C'est l'une des caractéristiques fortes du parti d'aménagement de David MANGIN.
- Le principe également que ce(s) bâtiment(s) serait(aient) d'une hauteur inférieure aux immeubles riverains environnants.
- Le principe également que cette construction devra être respectueuse de l'environnement.
- Le principe qu'il s'agit par cette construction de créer un vaste espace public qui serait traversé par un cours reliant le jardin et la rue Lescot, et que cet espace public serait protégé par un toit.
Ce qui impose la dépose des barrières existantes autour de la place Basse.
- Enfin, un certain nombre de principes plutôt de nature fonctionnelle et architecturale, dont le Maire a encore parlé mardi : que ce Carreau soit animé le soir, qu'il soit le plus lumineux et le plus transparent possible pour que la lumière naturelle puisse descendre dans le volume jusqu'au niveau inférieur du forum.

Voilà pour ce qui est des principes retenus ou privilégiés par la Ville, cela n'exclut pas énormément de questions, et on y reviendra au cours des réunions des groupes thématiques sur la programmation et le Carreau, en mettant ensemble au point le cahier des charges du concours.

Les questions qui sont dans la colonne de droite sont purement indicatives et n'épuisent pas l'ensemble des questions qui pourraient émerger. Il faut que l'on se concerte sur les règles qui vont être données aux architectes en matière d'implantation dans le périmètre défini par Lescot, Rambuteau, Berger et limite Est du jardin : que leur demande-t-on ?

Doivent-ils impérativement s'implanter le long des rues ou leur laisse-t-on plus de liberté ?

Des règles de hauteur : impose-t-on un plafond maximal, plusieurs plafonds ou laisse-t-on plus de liberté ?

Des règles de forme également : impose-t-on une forme ou laisse-t-on plus de liberté ?

De la même manière, quel doit être le maximum de surfaces construites qui seront demandées au candidat ?

C'est le programme, mais au-delà des équipements publics et des commerces, y a-t-il des variations ou des marges de liberté possibles ?

Quelles sont également toutes les contraintes qui leur seront imposées, notamment en matière de circulation verticale et de localisation d'équipement, notamment le conservatoire ou autre ?

J'en ai fini avec le commentaire de ce document. Voilà une présentation peut-être un peu rugueuse et succincte de l'état d'avancement des études et des travaux, et des questions qui nous semblent ouvertes à ce jour. Encore une fois, cette liste n'est pas exhaustive, mais répondait à la demande des uns et des autres d'avoir un point d'étape écrit, sur lequel la Ville s'engage et qu'elle livre à la concertation.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Merci Mme BARBÉ. Je vous propose d'engager une discussion sur la base de cette présentation.

M. PIERRE DIMEGLIO, PRÉSIDENT EPPUR : Je voudrais demander à Mme BARBÉ et à tout le monde à cette tribune : dans cette énumération, des choses manquent, qu'est-ce qui est important, stratégique pour avoir un projet d'ensemble, avant de se lancer dans des projets d'architecture ?

Personnellement, j'en citerai trois, et je voudrais savoir si ce sont les vôtres :

Surface commerciale : les quatre projets ont été faits avec au minimum 13 000 m² de surface commerciale supplémentaire, y compris le projet de M. MANGIN.

Maintenant, on nous dit qu'on n'a pas pris de décision sur ces 13 000 m². Je vous signale que ces 13 000 m² sont importants. S'il y a 13 000 m², même 10 000 m², cela veut dire que la vocation des Halles est affirmée du point de vue commercial, ce qui est la tendance historique, mais on peut peut-être regretter que d'autres tendances ne soient pas affirmées aux Halles en matière d'équipements publics régionaux, peut être conformes à la vocation du 21^{ème} siècle.

Des centres commerciaux : ce n'est pas ce qui manque à Paris, notamment dans ce quartier qui est très équipé ; donc on se demande quelles vont être les conséquences de ces 13 000 m² sur les commerces du quartier.

Je me demande s'il y a eu des études commerciales engagées sur ce plan.

Il n'y a presque rien en équipements publics. On a appris, grâce à un exposé confus de M. GIRARD que finalement, on allait simplement reconstruire les équipements qu'on allait détruire. C'est très en retrait sur la réflexion non seulement de M. MANGIN, sur les équipements publics, la place qu'ils devaient tenir, etc.

Ce qui équilibrerait le projet de M. MANGIN, c'est une vocation des équipements publics à occuper la deuxième partie du forum, et notamment la Bourse.

Un jour vous avez dit que les gens de la Bourse ne voulait pas bouger, et donc le projet est enterré, mais cela déséquilibre complètement le projet. Cela affirme encore plus la vocation commerciale des Halles qu'on pourrait discuter.

Dans l'énumération de Mme BARBÉ, il y a un petit paragraphe sur la salle d'échanges. C'est le problème principal et capital. C'est même la divergence sur la salle d'échanges qui a fait un drame entre la SEM et vous.

Où en est l'étude de la salle d'échanges ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : S'il n'y avait que cela !

M. PIERRE DIMEGLIO : C'était quand même le problème principal et qui faisait dans les quatre projets, que M. LEGARET a dit différents (et ils étaient effectivement différents), un projet présentait une solution géniale pour la salle d'échanges, c'était le projet KOOLHAAS.

C'est autour du projet KOOLHAAS que s'est fait l'opposition entre M. MANGIN et KOOLHAAS, car M. MANGIN n'a pas de solution pour la salle d'échanges pour le moment.

Vous en cherchez une, très bien, mais où en sont les travaux ?

J'ai lu la décision du Président de la Région, M. HUCHON, qui donne la mission au STIF le 6 avril 2006 d'étudier la salle d'échanges. Comment se fait-il que les travaux n'aient pas été lancés avant ?

Où en est le STIF sur la salle d'échanges ?

Or, sur le problème principal qui détermine le projet, à savoir l'évacuation de la salle d'échanges, les circulations : vont-elles passer par les commerces ou pas ?

Y aura-t-il des commerces supplémentaires ? C'est tout cela qui donne ces caractéristiques au projet, et c'est pour cela que je vous répète (et que beaucoup vous répètent) que vous n'avez pas pour le moment de projet d'ensemble.

Comment, n'ayant pas de projet d'ensemble, allez-vous passer un projet d'architecture ?

Excusez-moi, mais commencer une maison par le toit, on n'a jamais vu cela, d'autant que vous ne savez pas encore ce que vous allez mettre sous le toit.

Que sera cette esquisse ? Qu'allez-vous mettre dans les deux bâtiments ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Ne soyez pas aussi véhément, M. DIMEGLIO, vous pouvez vous exprimer normalement comme tout le monde.

M. PIERRE DIMEGLIO : Cela fait longtemps que cela dure : deux ans et demi. On vous a envoyé des notes, j'en ai au moins six à vous envoyer, je peux vous en envoyer copie, où l'on pose tous ces problèmes. Mme BARBÉ fait une énumération, où ces problèmes n'existent pas ; il faut savoir.

Je me demande si l'on ne perd pas son temps, une fois de plus.

Il aurait été beaucoup plus astucieux de nous envoyer la liste de Mme BARBÉ, ainsi elle aurait pu se consacrer dans son exposé à l'essentiel.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Ne soyez pas aussi désagréable que cela !

M. PIERRE DIMEGLIO : Il y a un an et demi, deux ans, qu'on vous envoie des notes sur les thèmes que je viens d'énumérer et jamais nous n'avons eu de réponse. C'est quand même un peu effarant qu'on n'ait pas de réponse, même dans les études citées.

Vous êtes en train de faire une étude de circulation que vous avez balkanisée entre trois organismes : le STIF, la RATP et Espace Expansion. C'est de cela que dépend la caractéristique du projet.

Pour le moment, on ne sait même pas sur quoi portent ces études. Si vous attendez de nous donner les études que les décisions soient prises, je me demande ce que l'on fout là.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Libre à vous de savoir ce que vous « foutez » là.

M. PIERRE DIMEGLIO : Et vous aussi !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Moi, je me sens très bien dans cette salle.

Je vais vous donner quelques éléments de réponse et ensuite je passerai la parole à Mme BARBÉ.

Je crois avoir en introduction rappeler un certain nombre d'objectifs qui ont été (et qui sont) poursuivis par la Ville de Paris, et qui à mon avis donnent du sens à ce projet. Effectivement, comme vous le dites, si la Ville a choisi David MANGIN plutôt que KOOHLAAS (puisque vous y faites référence), c'est bien que la Ville a considéré que dans le projet de David MANGIN il y avait une véritable problématique de stratégie urbaine.

Attendez, M. DIMEGLIO, ne levez pas les yeux au ciel en permanence.

Si pour vous ce qui fait sens, c'est savoir si un jour on va obtenir la bourse du commerce, pour l'utiliser. Si pour vous ce qui fait sens, c'est la manière dont est traitée la salle d'échanges par le Conseil Régional.

Je vous rappelle quand même que jusqu'à une date extrêmement récente, M. HUCHON n'était pas le Président du STIF. S'il a donné instruction au STIF d'examiner un peu ce problème de salle d'échanges, c'est qu'auparavant il ne pouvait pas le faire. Vous en êtes d'accord, d'ailleurs M. SANCHO DE COULHAC peut s'exprimer sur la question.

M. PIERRE DIMEGLIO : La RATP ne peut pas le faire !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : La RATP a ses propres objectifs en matière de salle d'échanges, peut-être que M. SANCHO DE COULHAC vous répondra.

Comprenez bien quand même, que je ne suis pas le dictateur des Halles et je suis obligé d'avancer avec de multiples partenaires : la Région que vous avez mentionnée, la RATP, le STIF, Espace Expansion, et des acteurs comme vous de la concertation.

Là-dessus, il faut peut-être y réfléchir un peu plus avant. Ce n'est pas la Ville qui pourra à un moment donné imposer un schéma plutôt qu'un autre sur la salle d'échanges. C'est un travail que nous devons continuer à faire avec nos partenaires. A partir des études de David MANGIN nos partenaires sont en train d'examiner les différentes solutions et les différentes possibilités que M. MANGIN a mises sur la table.

Très honnêtement, franchement, le problème de la salle d'échanges est fondamental.

Excusez-moi, M. DIMEGLIO, je ne peux pas vous suivre quand vous me dites que ce qui fait sens en fait, c'est uniquement le curseur sur la surface commerciale ou la réutilisation ou non de la bourse du commerce, il est vrai que nous sommes dans une situation où la CCIP nous dit avoir nullement l'intention de la quitter.

M. PIERRE DIMEGLIO : Je pourrais peut-être poser une dernière question.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Bien sûr.

M. PIERRE DIMEGLIO : Dans l'année 2005, en termes d'études, on a l'impression que rien n'a été fait et que les études ont été lancées très tard. C'est votre problème, je le comprends tout à fait.

Maintenant, il y a un problème de précipitation. Il paraît que le Maire a dit au 1^{er} arrondissement, je n'étais pas là.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Je vous ai vu !

M. PIERRE DIMEGLIO : Je suis arrivé en retard.

Il a dit : « on me presse d'aller très vite pour les Halles, mais je veux prendre mon temps », alors qu'il me semble que c'est exactement l'inverse.

Alors que les études ne sont pas prêtes pour avoir le projet d'ensemble, on se précipite vers un concours d'architecture.

M. CAFFET, je ne suis pas architecte, mais la première question que je me poserai pour ce toit est : est-ce que le Carreau est un carreau de centre commercial ? Qui va le payer ? Est-ce un carreau qui va donner sens à la plus grande station d'échanges d'Europe, c'est-à-dire la salle d'échanges ou est-ce un carreau qui va mener au plus grand espace public de Paris et à des équipements publics de Paris ?

Pour le moment, tout cela n'est pas déterminé. Même, vous ne savez pas ce que vous allez mettre dans les bâtiments sous le Carreau. Comment voulez-vous, et je crois que le Maire a raison en disant qu'il faut qu'il résiste si quelqu'un lui propose d'aller trop vite, faire un concours d'architecture ? Quels architectes aurez-vous à ce concours pour dessiner un toit, dont on ne sait pas ce qu'il y aura dessous ? Quel sens va-t-il donner à ce projet ?

Je termine, il existe une possibilité : un architecte génial au monde qui est très fort pour les toits, c'est celui qui a fait Bilbao, toit extraordinaire.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Il n'est pas le seul.

M. PIERRE DIMEGLIO : Mais je ne crois pas que cet architecte accepte de faire un toit sans savoir ce qu'il y a dessous, car il n'a pas commencé par le toit à Bilbao, ni pour le futur musée de LVHM.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je peux vous répondre, M. DIMEGLIO.

Je ne souhaiterais pas que cette réunion se résume à un dialogue entre M. DIMEGLIO et ma modeste personne.

Vous pouvez poser des questions qui sont parfaitement légitimes et que je considère comme importantes. J'ai peut-être quelques éléments de réponse à vous apporter. Il ne s'agit pas simplement d'un concours d'architecture, car nous avons commencé d'ores et déjà à discuter sur la programmation, et je vous proposerais de discuter et d'approfondir la programmation, c'est-à-dire : qu'est-ce qu'il va y avoir sous le Carreau ?

La question que vous posez est tout à fait légitime, sachant qu'il n'y aura pas des centaines de milliers de mètres carrés à utiliser sur le Carreau. Il faudra être un peu sélectif.

Mme BARBÉ a indiqué, et cela figure dans le tableau, qu'un certain nombre de choses étaient prévues, dont j'ai le sentiment qu'elles faisaient consensus. Continuons à travailler sur cette question pendant à peu près trois mois afin d'affiner la question de la programmation, et essayons de trouver un accord. Des propositions existent : le conservatoire, les ateliers de l'ADAC... Continuons à travailler sur cette question.

Première réponse : la programmation, vous avez raison de le mentionner et c'est important. C'est la raison pour laquelle nous avons programmé un certain nombre de nouvelles réunions du groupe de travail.

C'est un bâtiment qui va avoir une architecture. Là aussi, bien évidemment, il faut que nous discutons de la forme, de la hauteur.

Troisième question que vous citez, vous dites que l'on prend le train à l'envers, ou que l'on met la charrue avant les bœufs, il faut d'abord définir ce qu'il y a en dessous avant de construire le toit.

Ecoutez M. DIMEGLIO, je vais vous dire ce que je pense : je ne suis pas sûr que vous ayez raison. Je réfléchis depuis quelques jours, voire quelques semaines, et je suis même tenté de penser le contraire.

J'ai plutôt tendance à penser maintenant que le Carreau, l'architecture, la programmation peuvent être une aide à la décision sur ce qui va se passer en dessous.

Je ne pense pas comme vous qu'il faut savoir ce qui va se passer dans la « tripe » pour savoir ce qu'il doit y avoir au-dessus.

On n'est pas d'accord, mais reconnaissez-moi le droit d'avoir un point de vue, même s'il est différent du vôtre.

M. PIERRE DIMEGLIO : Il est dans la tradition française de laisser les architectes résoudre les problèmes auxquels les politiques ne veulent pas répondre.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : M. BEAUVAIS, vous trouvez cela très intéressant.

(Aparté sans micro)

Je commence à connaître du monde dans cette salle, je ne confonds pas M. DIMEGLIO et M. BEAUVAIS, même s'ils sont souvent d'accord ; c'est votre droit le plus strict.

Je ne suis pas convaincu de la justesse de vos propos. Il y a un débat entre nous, on peut ne pas être d'accord.

Prenons simplement quelques exemples, les questions de lumière ne peuvent pas être traitées simplement quand vous vous occupez de la tripe en bas, il faut savoir ce qu'il y aura au-dessus. Rien que pour cette question, je pense que le concours peut être une aide à la décision sur ce qu'il adviendra de la liaison verticale.

Je comprends la démarche extrêmement fonctionnelle, mais très franchement j'ai des interrogations. C'est une discussion entre nous.

MME CATHERINE BARBÉ : Pour répondre à la question surface commerciale que vous avez évoquée : qu'est-ce qui est décidé ? Encore une fois, ce qui est décidé figure dans le tableau, on fait cet exercice pour répondre à votre demande. Il n'y a de décidé que la reconduction des surfaces commerciales existantes. Si je me réfère à la page : 2 750 m², plus un conservatoire, un PC de sécurité.

Pour le reste, la marge est ouverte. Donc, il n'est pas du tout question de faire 13 000 m² de surface commerciale, sauf si la concertation concluait que c'était vraiment indispensable et que vous arriviez à en convaincre le Maire. On n'est pas du tout dans ce scénario, mais sur un scénario de construction peu importante, et en tout cas sur l'idée que ce sera une boîte qui ne sera pas remplie au maximum de ses possibilités.

Mais là encore, ce qui est décidé, c'est ce qui figure dans le tableau, et pas plus.

M. LORENZO SANCHO DE COULHAC, DIRECTEUR AGENCE DE PARIS, RATP : Juste deux points, ne confondons pas tout, le Conseil d'Administration du STIF a voté une délibération sur le pôle d'échange RER, qui demande qu'il soit étudié les circulations verticales, l'amélioration des accès du haut vers le bas, et du bas vers le haut entre le pôle d'échange RER et la surface.

Donc, ce sont bien ces études, contrairement à ce qui peut être écrit dans certains journaux, qui sont menées par David MANGIN, dans le cadre d'un travail qui lui est demandé par la Ville de Paris, et dans le cadre d'un travail conjoint, partenarial avec l'ensemble des acteurs, c'est-à-dire la RATP, le STIF, la Région Île-de-France, Espace Expansion. Il y a bien une seule étude, et celle-ci porte d'abord sur les circulations verticales.

Il a été identifié aussi bien par le STIF que par la RATP que la salle d'échanges est sale et pas très satisfaisante, mais elle n'est pas la priorité des priorités dans les problèmes d'aménagement et de sécurité.

Après, il faudra l'aménager et l'améliorer, en prenant en compte les contraintes qui sont l'amélioration des accès.

De la même façon que la Ville est en train de savoir où sont ces circulations pour pouvoir dessiner son Carreau, nous avons besoin de savoir où arrivent les futures circulations verticales.

Quand vous faites une salle, si vous ne savez pas où sont les arrivées des accès, vous ne pouvez pas dessiner la salle.

Une fois que l'on sera d'accord sur les propositions de David MANGIN, qui a fait un travail intéressant, dans tout travail, le maître d'œuvre dessine, le maître d'ouvrage vérifie, des études techniques doivent être menées. On fait un dialogue, car on va peut-être bouger à gauche, on va regarder si c'est faisable et techniquement bon.

Une fois que ces circulations verticales seront décidées, on pourra étudier les améliorations potentielles de la salle d'échanges dans les contraintes qui sont : les accès allant vers les quais, les accès nouveaux, les accès existants, les murs qui existent et que l'on ne peut pas pousser, et que l'on aurait pu plus pousser peut-être avec d'autres architectes dans les autres projets.

Il y avait la faille de KOOLHAAS, mais était-elle faisable ? Je n'en sais rien, voilà la situation.

On étudiera la salle d'échanges (il n'y a pas d'étude secrète en cours) quand on aura validé et qu'on aura vu où arrivent les accès des circulations verticales. L'étude est conjointe à tout le monde.

M. GILLES BEAUVAIS, COLLECTIF PAROLE DES HALLES : Juste pour reprendre ce que vous disiez sur le choix du politique ou l'idée de l'architecte qui amènera le sens, j'avais demandé à Yves CONTASSOT que la Ville définisse ce sens, et vous m'avez donné des fonctionnalités.

Vous empilez une série de fonctionnalités pour donner un sens à un projet. On est au cœur d'une ville, d'une des plus belles villes du monde, et sur un projet qui va transformer ce cœur, on m'annonce comme sens une série de fonctionnalités : un conservatoire, une sortie de métro, un commerce.

Non, on ne donne pas un sens ; c'est le politique qui le donne. Cela veut dire quelle est l'image et quelle est la vision que vous avez du cœur de Paris ? Quelle est la vision qu'a notre politique ?

Qu'avez-vous, et M. DELANOË, sur ce qu'est un centre de ville, le centre de la capitale de la France ? On me répond qu'il faut des sorties RER, il faut qu'il y ait 12 000 m², 3 000 m². Fait-elle 8 m ou 12 m ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Ce n'est pas moi qui pose cette question.

M. GILLES BEAUVAIS : Je note que c'est le sens que vous avez donné au projet. Vous avez rappelé les fondamentaux.

Ceux donnés par M. DELANOË étaient : redonner de l'orgueil au cœur de Paris, redonner un sens à ce cœur.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous l'avez perdu ?

M. GILLES BEAUVAIS : Je ne le vois pas dans votre projet, ni dans la façon dont vous menez le débat. Vous ne donnez pas à notre assemblée le désir de quelque chose de fort et de puissant. Je trouve cela pas bien. Vous dites : « J'attends que l'architecte donne cette envie », mais c'est aux politiques, car je ne vote pas pour l'architecte, mais pour un politique.

J'ai voté pour M. DELANOË, car je croyais et je crois toujours que c'est quelqu'un qui est capable de changer une ville et de la rendre humaine. Je n'aurai pas ce rapport à l'architecte. Cela me paraît essentiel dans ce débat.

Jean-François LEGARET ne peut pas remettre en question ce que je viens de dire, car c'étaient ses propos.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Je vous remercie de les rappeler.

M. GILLES BEAUVAIS : Je préférerais vous le dire, comme vous souriez avec M. CAFFET, cela pouvait faire penser que vous étiez d'accord pour dire que c'étaient « des conneries ».

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Je ne veux pas monopoliser la parole, je suis venu pour écouter, mais je tiens à dire, après les propos tenus par M. DI MEGLIO qui a quand même posé des questions importantes, que ce n'est pas parce que je suis à la tribune que je valide tout ce qui a été dit à cette tribune.

Le schéma du Jardin, qui d'ailleurs ne m'a jamais été présenté, ne peut pas être validé dans son aspect actuel. Des évolutions me paraissent souhaitables. On est tous d'accord pour dire que dans ce Jardin, le fait d'unifier le niveau est un progrès, mais sur le système de la résille, je ne suis pas du tout convaincu. Boucher la perspective sur St-Eustache est une très grave erreur urbanistique, surtout dans la perspective la rue des Prouvaires.

Ce jardin a beaucoup de défauts, il a au moins une qualité : trois éléments patrimoniaux sont majeurs (St-Eustache, la Bourse du Commerce et la fontaine des Innocents).

Les perspectives tracées dans ce Jardin préservent ces axes. L'existence même du Carreau casse la perspective sur un des éléments : La fontaine des innocents. Pourquoi casser les perspectives sur les autres qui restent ?

On dirait qu'il n'y a plus que la bourse de Commerce qui est le centre du monde. Non, c'est un endroit suffisamment riche et précieux pour qu'on lui donne plus de sens.

Sur le schéma du Jardin, je ne valide en rien, mais je tiens seulement à ce que ce soit dit.

Sur la problématique posée, et on est dans un débat un peu théologique : faut-il d'abord avoir une idée ou donner une forme ?

Je considère que l'architecture consiste à mettre des idées dans des formes. Il faut quand même avoir des idées avant de leur donner une forme. J'ai toujours plaidé, et je remercie Gilles de l'avoir rappelé, pour qu'on ait un grand projet sur les Halles.

Le fait de prendre le conservatoire et de le remettre, et ainsi faire un petit jeu de taquin dans lequel on va réutiliser la Maison des Associations, ne donne pas un élan, un souffle à une opération comme celle des Halles.

Qu'y a-t-il de nouveau ? Peut-être un local pour les SDF, et je trouve cela bien car je faisais partie de ceux qui avaient soutenu cette demande, mais soyez clairs, c'est un progrès mais pas un élément suffisant pour justifier une opération de cette ampleur. Il faut beaucoup plus que cela.

J'avais suggéré un certain nombre d'idées, pourquoi pas l'auditorium, pourquoi pas un grand équipement tourné vers l'Europe. On n'a jamais discuté de tout cela.

J'aimerais que dans cette concertation, avant même de lancer un concours d'architecture, on puisse avoir un débat ouvert sur une grande idée qui sous-tendrait ce projet de rénovation.

Enfin, sur la partie souterraine qui est quand même un aspect essentiel, il est vrai qu'à l'origine, et M. SANCHO DE COULHAC le sait fort bien, l'amélioration des circulations de la salle d'échanges faisait partie des éléments considérés comme absolument incontournables.

Quant aux voiries souterraines, je crois avoir été le premier à demander qu'on fasse une étude sur l'idée de supprimer ces voiries souterraines en tant que mini autoroute urbaine dans le centre de Paris.

J'ai plaidé, et je continue à le faire, car s'il y a plusieurs options, je préfère qu'on aille jusqu'au bout. Je considère que le fait d'avoir une mini autoroute urbaine souterraine au centre de Paris, c'est devenu incompatible avec ce que l'on espère du centre de Paris pour les années à venir.

Cette question n'a jamais vraiment été débattue. On nous dit qu'il y a une option A et une option B, et que la Ville s'orientation plutôt vers... : là aussi, il faut que la concertation permette d'aborder cette question, car elle me paraît très importante.

Enfin, le Carreau lui-même, et je l'ai dit à M. MANGIN, qui le sait, et je persiste à ne pas être convaincu par l'idée de ce Carreau. J'ai entendu ce soir, pour la première fois en ce qui me concerne, et je ne suis peut-être pas mieux informé, que l'idée de ce projet entraînait la démolition de l'architecture Vasconi, c'est-à-dire les arcades du centre commercial.

Autant on est tous d'accord pour dire que plus personne ne veut de l'architecture Willerval ; autant l'architecture Vasconi (et je ne dis pas que c'est un chef-d'œuvre qu'il faut classer) a certaines qualités,

la principale qualité étant que les galeries commerciales du forum, y compris la place basse, donnent sur le ciel et en sortant du RER ou du métro, on sait si le ciel est bleu ou gris, même s'il pleut. Ce que l'on ne verra plus du tout si l'on met un couvercle par dessus.

Sur ces questions, j'aimerais qu'il nous soit dit, de manière très claire, qu'à ce stade de la concertation, on aura encore le droit d'en parler, car c'est important. Je ne participerai à cette concertation complètement, que s'il est encore autorisé d'en parler, et si l'on ne considère pas que ce sont des sujets tabous.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je n'ai jamais bridé la liberté de parole de qui que ce soit.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Et surtout pas la mienne !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous le reconnaissez. **M. LEGARET** vous pouvez vous exprimer sur toutes les questions que vous souhaitez. Je voudrais simplement vous dire qu'il y a eu quand même une présentation. Si vous voulez participer à tous les groupes de travail, je vous fais inviter.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Je vais partout où je suis invité, mais jamais là où je ne suis pas invité.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Dorénavant, vous recevrez une convocation, je m'y engage ce soir, à tous les groupes de travail, quels qu'ils soient et vous pourrez d'ailleurs vous y faire représenter.

Je voulais rappeler qu'une première réunion de ce groupe de travail a eu lieu, où les différentes options sur les voiries souterraines ont été présentées.

Actuellement, même s'il y a des intentions de la ville, aucune décision formelle n'a été prise sur ce qu'on fermait, ce qu'on ne fermait pas, comment circuler. Il faut regarder tous les reports de circulation.

Donc, nous allons être amenés à discuter de cela au cours des mois à venir, et je m'engage à ce que vous puissiez y participer, car semble-t-il, vous avez été à l'origine de cette idée.

M. JEAN-PIERRE MARTIN, CONSEIL SYNDICAL DES 5-7 RUE DES INNOCENTS : Je vais commencer par remercier **M. le Maire**, qui est un grand démagogue, mais qui a dit des choses, auxquelles on pense tous. J'aurais bien aimé que **M. le Maire** prenne des positions plus tôt ; cela nous aurait peut-être fait avancer.

En dehors de cela, je suis très heureux que **Mme BARBÉ** nous ait remis ce document, c'est la première fois depuis deux ans et demi qu'on a quelque chose d'à peu près cohérent.

Le gros problème de ce forum des Halles est que l'on est dessus depuis deux ans et demi, et depuis ce laps de temps, on ne sait pas ce qu'on va mettre dans le trou.

On voit des aberrations. Pourquoi l'ADAC ? Cela fait deux fois qu'elle change de place. Elle est à St-Paul, on la ramène dans le trou. Est-ce indispensable de mettre l'ADAC dans le trou ?

Si j'ai envie de faire un atelier de macramé demain et que je demande 1 000 m² dans le forum, vous me les donnerez ; c'est aberrant.

Les SDF sont un problème à régler en urgence. On n'est pas obligé de les mettre dans le forum. La Ville de Paris a de nombreux bâtiments autour.

A côté de la bourse circulaire du commerce, il y a un bâtiment avec 2 sous-sols, un rez-de-chaussée, un premier étage qui sont des bureaux de la bourse de commerce. Ils vont arriver en fin de bail, cela va être une surface considérable. Il n'y a aucune raison de renouveler ce bail, car ils ont la bourse du commerce à côté qui n'est pas pleine, ces lieux sont sous-occupés. Dans cette surface, on peut faire beaucoup de choses.

Pourquoi vouloir boucher ce trou absolument ? Pourquoi vouloir couper les circulations souterraines alors que cela dégage une partie de la circulation. En contrepartie, on va nous mettre une déchetterie qui va amener des camions. Je ne vois que des aberrations dans tout ce projet.

On parle d'un fitness, car on ne sait pas quoi faire d'un endroit. On peut très bien développer le conservatoire à cet endroit ou autre chose. Un fitness, c'est commercial. Donc, on ne va pas rajouter du commercial, il y a en de trop. C'est à saturation, il n'y a ni sécurité en surface, ni à l'intérieur actuellement.

On parle maintenant d'école de comédie musicale. La comédie lyrique est à côté, et je pense que les gens ne connaissent pas l'ampleur du bâtiment. Pourquoi ne ferait-on pas cette école là-dedans ? Tout ce qui est musical peut être mis là-bas.

Il y a plein de choses comme cela, dont on n'a jamais parlé. On nous a fait une proposition de jardin, c'est une aberration totale car on veut niveler le jardin, mais on fait des talus ailleurs et on bouche toutes les perspectives. Tout est comme cela.

Il serait intéressant de se réunir, de parler du jardin en demandant ce que pensent les gens et l'ensemble ; en prenant point par point.

Pourquoi vouloir tout mettre dans ce trou ? Ce n'est pas une friche industrielle.

Il faut s'arrêter à un moment donné. Pourquoi ne pas garder le L actuel en l'utilisant totalement. On double la surface actuelle aussi bien en haut qu'en bas, et cela suffirait. Le Carreau est une aberration totale. Il supprime toutes les perspectives, la rue Berger est mangée à moitié par un mur de verre, et on ne sait pas ce que cela va être. Ensuite, cela fera un énorme courant d'air. On va faire une passerelle et un grand axe central qui ne va nulle part, ni à gauche, ni à droite.

Par contre, la rue Berger et le prolongement sur Beaubourg : personne n'a envisagé de faire passer les voitures en souterrain. Ce sont des choses intéressantes.

Je m'énerve un peu, car je n'ai pas souvent la parole !

M. GILLES POURBAIX, ASSOCIATION « ACCOMPLIR » : J'aimerais revenir sur le calendrier, le 3 octobre, M. DELANOË a dit qu'il fallait prendre son temps pour éviter de faire des bêtises, et on ne peut qu'applaudir des deux mains, car il y a eu tellement d'erreurs commises sur ce quartier, qu'on va éviter d'en faire.

On se pose quand même la question : comment éviter de faire des bêtises quand il est prévu d'arrêter le cahier des charges en janvier 2007, alors qu'on n'a toujours pas cette fameuse étude des flux qui a l'air de contenir des choses vraiment top secrètes, car on ne peut même pas en avoir un avant-goût.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Monsieur POURBAIX, je vous interromps car on ne va pas continuer sur un malentendu. Elle n'est pas secrète.

M. GILLES POURBAIX, PRÉSIDENT ACCOMPLIR : Si, car on ne l'a pas.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vous ai dit tout à l'heure que la Ville de Paris prenait l'engagement qu'elle soit présentée. M. SANCHO DE COULHAC vous dit tout à l'heure que c'était une étude avec différentes options, qui avait été menée par David MANGIN, et c'est tout à fait normal, puisque c'était sa tâche.

Elle est expertisée à l'heure actuelle par les différents partenaires, elle n'est pas secrète. Donnez un peu de temps aux différents partenaires qui sont intéressés au premier chef.

Le STIF et la RATP sont intéressés au premier chef à regarder les propositions de M. MANGIN. Le moment venu, et ce sera le début du mois de novembre, cette étude sera présentée.

En vous écoutant, j'ai l'impression qu'elle est définitivement tenue secrète et qu'elle ne sera jamais présentée.

M. GILLES POURBAIX, PRÉSIDENT ACCOMPLIR : On a compris qu'on l'aurait en novembre.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Dans cette affaire, la Ville a des partenaires

M. GILLES POURBAIX, PRÉSIDENT ACCOMPLIR : Pour mémoire, la délibération date de novembre ou décembre 2002. On nous a toujours dit que ce qui avait prévalu à ce chantier de rénovation des Halles, c'étaient des questions de sécurité RATP. On vient d'apprendre que la RATP vient juste de découvrir qu'il y avait des problèmes dans la salle d'échanges.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous ne pouvez pas faire ce procès à la RATP.

M. GILLES POURBAIX, PRÉSIDENT ACCOMPLIR : On n'a pas les scénarios de circulation verticale. Actuellement, une enquête est faite auprès des usagers du Jardin, des enquêteurs sont dans le Jardin.

On voit mal comment on va pouvoir avoir les résultats de l'enquête pour pouvoir se prononcer sur le cahier des charges, toujours pour janvier 2007.

Vous avez annoncé l'intensification de la concertation, merci beaucoup car on aura plus de réunions et c'est parfait. N'est-il pas envisageable de reculer de quelques mois le lancement du concours ?

Deuxième question qui ramène toujours à cette consultation des usagers menée par IPSOS, comment les résultats de cette enquête vont-ils être communiqués au CPC ? Sous quelle forme ? A quelles dates auront lieu les réunions des différents panels ? Le CPC y participera-t-il ou des membres du CPC ou des membres du Bureau ? Tout cela semble un peu flou.

Quand aura lieu la restitution publique de cette consultation ?

Il est prévu apparemment une exposition sur le projet des Halles dans l'ancienne brasserie qui se trouve à côté du Jardin Lalanne. Peut-on avoir une idée du contenu de cette exposition ? A qui est-elle destinée ? Quand ouvrira-t-elle ? Quel sera son fonctionnement ?

Dernier point en ce qui concerne le concours, le Maire de Paris a annoncé qu'il y aurait un représentant associatif dans le jury de ce concours. On aimerait lancé un débat sur la désignation du membre du jury, représentant associatif. A Paris Rive Gauche, ce membre représentant associatif a été élu par les différentes associations, ce qui semble être assez logique, on aimerait savoir comment vous pensez procéder à cette nomination.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : On essaiera de répondre à toutes ces questions.

M. JEAN-YVES LANGLAIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PARIS ATELIER (ADAC) : Dans un premier temps, je ne voudrais pas parler de l'ADAC, car ce n'est pas le sujet, on est là pour réfléchir sur la ville.

La ville change et tout un espace va changer. Ces réunions de concertation sont une occasion très précieuse de réfléchir différemment.

Alors, on entend des personnes qui parlent pour la RATP, pour des associations locales. Un intervenant a parlé de l'ADAC, très rapidement c'est le macramé.

Réfléchir sur une ville, ce n'est pas rester sur des idées qui n'ont aucune matérialité, aucune raison. Les réunions de concertation sont là pour penser différemment.

Un lieu comme celui des Halles, c'est d'abord un lieu avec des flux, c'est-à-dire que les gens circulent avec différentes temporalités.

Donc, l'ADAC change et s'appelle désormais « Paris Atelier » et elle souhaite apporter des propositions de pratique amateur, qui prennent en considération les gens dans leurs différentes temporalités, ceux qui résident à proximité, comme ceux qui viennent d'Île-de-France.

Donc, la pratique amateur évolue et elle est au service des gens. Je voudrais rassurer tout le monde. L'ADAC ne souhaite pas à tout prix être dans les Halles.

Si le projet de l'architecte retenu consistait à avoir un espace extrêmement allégé et peu de choses, ce n'était pas un problème pour nous. A partir du moment où l'adjoint au Maire de Paris souhaite que ce lieu soit animé par une pratique amateur qualifiée, donc on a fait un certain nombre de propositions, et qui ne sont en rien un catalogue de caricatures de pratiques qui n'ont d'ailleurs jamais existé à l'ADAC.

Aujourd'hui, on a l'occasion de réfléchir sur le temps des gens, c'est-à-dire que des étudiants seront intéressés par une pratique amateur pendant six mois, d'autres ont un temps de loisirs qui est celui des vacances, d'autres un temps du soir, etc.

C'est à partir d'une analyse et d'une compréhension des habitants et de ceux qui traversent Paris qu'on peut définir une pratique amateur.

Au risque de vous fâcher, il n'y a pas de macramé à l'ADAC, ni à Paris Atelier, mais par exemple une activité de sérigraphie qui attire énormément de jeunes. Aujourd'hui, il manque une chose à Paris : une plate-forme sur la sérigraphie.

On souhaite que ce lieu qui peut drainer largement des Franciliens puisse être le lieu de création d'une plate-forme, comme il en existe à Londres ou à Amsterdam, et d'arriver à cet orgueil que le Maire espère pour cet espace.

Je ne vais pas décliner les mille possibilités, ou les quelques possibilités qu'on propose, mais il me semble vraiment important dans ces réunions de concertation que ce soit le lieu de réfléchir différemment sur notre ville et sur tous les partenaires qui la composent.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vous remercie de cette contribution, j'ai pris bonne note des pistes que vous ouvrez.

M. PIERRE GRENET, FORUM SOCIAL LOCAL DE PARIS : Quand tout le monde cherche à donner un sens à ce nouveau forum des Halles, vous semblez ironiser sur le nombre de mètres carrés : pourquoi voulez-vous que le curseur soit une chose importante ?

On est un certain nombre à penser et à défendre l'idée que rééquilibrer les surfaces d'équipements publics contre les équipements commerciaux, c'est donner un nouveau sens au forum des Halles ; c'est pour cela que nous sommes effectivement attachés à cette répartition de mètres carrés.

Une autre manière de donner un sens, c'est de choisir un projet architectural, ambitieux, mais c'est surtout de définir les équipements qui seront en dessous du Carreau de manière programmatique.

On en parle à chaque réunion, je voulais juste insister sur le calendrier, comme on vient de le faire. On a arraché, car cela a duré des mois et au bout de trois ans, on n'a pas encore pu donner des idées sur les équipements publics, car on attend d'avoir un groupe de travail qui permette de recenser les idées possibles d'équipements publics.

Aujourd'hui, cela n'a pas été fait, il y a eu une réunion sur les équipements culturels, où M. GIRARD nous a donné effectivement quelques grandes idées qui ne donnaient pas vraiment du sens, pour nous. Mais surtout, il nous a donné un rêve, car il revenait du Brésil et il a parlé d'une salle de répétition pour la musique.

Donc, on la retrouve dans la liste, et j'espère que ce n'est pas exhaustif. En tout cas, il n'y a pas comme vous l'avez dit de consensus sur cette liste. Cette liste est apparue au gré des réunions, un jour les sourds étaient là et ils ont pu s'exprimer, ils ont demandé une salle.

Il y a une bagagerie SDF : pourquoi pas ? Mais il n'y a absolument aucun consensus. Il est demandé qu'on s'appuie sur les études des groupes d'utilisateurs, car c'est maintenant inscrit dans la charte.

Il est prévu d'avoir début décembre les résultats de ces groupes, et il faut commencer par là, car on a toujours dit qu'il fallait un diagnostic sur les problématiques d'usage des équipements publics.

Donc, il faudra arbitrer en débattant (en tout cas, c'est souhaitable) des critères : faut-il des activités ouvertes la nuit ? Cela semble intéressant.

Faut-il faire plus de prévention pour les jeunes ? Oui.

Faut-il faire des équipements culturels à dimension internationale ?

A ce moment-là, on peut proposer au lieu d'avoir l'ADAC un centre international de culture populaire, comme il en existe dans des quartiers éloignés de Paris, qui ne sont pas bien desservis, une université populaire. On n'en est pas à donner la liste, on peut les citer ainsi, mais cela doit se faire à partir d'un diagnostic d'usage, et donc repousser dans le temps, il n'y a pas d'autres moyens, et c'est ce que l'on a demandé. On le redemande maintenant.

On a obtenu une charte avec un certain nombre de fonctionnements. Vous ne semblez pas la prendre en compte et on est obligé de vous la rappeler. Les groupes d'utilisateurs servent à faire un diagnostic et à avoir des groupes de travail permettant de savoir comment on va arbitrer ces équipements publics. Aujourd'hui, il n'y a pas de consensus sur cette liste, et elle n'est pas exhaustive.

M. RÉGIS CLERGUE-DUVAL, FCPE 1234 : c'est un peu terrible, car je suis tout cela depuis le début assez discrètement, on a l'impression que les conversations se croisent, sont toujours les mêmes et qu'il y a toujours M. CAFFET, M. DIMEGLIO et qu'on ne progresse pas.

J'aimerais qu'on progresse, au lieu de simplement dire des bonnes idées, et on en a tous quand on voit les choses, qu'on essaie d'avancer pas à pas dans la logique des choses.

En six mois, et les gens du quartier avaient commencé dès le début de l'année 2003, et pendant toute l'année 2003, je pense qu'on a fait tous un travail absolument formidable qui a abouti à un programme pour les quatre architectes.

Ils ont été choisis. De nombreuses réunions de concertation ont été faites à l'initiative des habitants, de la Ville, à l'auditorium du Louvre, tout le monde s'est exprimé et il y a eu un programme qui a fait la synthèse d'un certain nombre de choses avec un aller-retour entre la DU et la SEM Centre qui était en charge du dossier à l'époque.

On avait deux magnifiques exemplaires, l'un qui donnait un programme et l'autre qui était une magnifique compilation de nos contributions, qui me paraît toujours d'actualité, car j'ai l'impression que grosso modo dans le principe tout le monde en est un peu là.

En particulier, il y avait deux idées fortes pour le Carreau dans votre programme de 2003, qui synthétisait nos propositions, nos souhaits qui étaient désordonnés. L'une était une Maison des services publics qui synthétisait notre besoin de dire : « nous habitons le centre de Paris, il est normal de tout trouver au centre de Paris, mais la surface étant petite, on ne peut pas tout y mettre ».

Donc, nous souhaitons que les antennes, que la Porte de Paris soient là, et que l'on puisse dire « Bonjour Paris », que tous les services publics de la Ville de Paris, qui ne se trouvent pas nécessairement la vitrine de Paris soient aux Halles. C'est un peu l'idée d'une Maison des services publics avec les antennes.

On souhaitait un point d'accès aux droits, un accès d'information aux services sociaux. On ne demandait pas que tous les centres sociaux soient là, au contraire ils doivent être dans les quartiers, mais leur point nodal, comme pour les Maisons de l'ADAC soit là.

C'était un peu cela, le sens de la Maison des services publics. On a été entendu sur ce principe, et on le voyait bien, car à l'époque le projet de la rue cinéma était déjà un peu sur les rails, qu'on n'allait pas chambouler complètement le sous-sol de la partie Chemetov, mais vers la Place Carrée, puisque les choses allaient bouger au niveau des équipements de la médiathèque, du centre d'animation des Halles et du Marais, on voyait bien la Maison des services publics être là.

Notre souhait très fort, et c'est l'un des premiers que j'ai entendus sur le quartier, est que l'on veuille que le centre d'animation des Halles et du Marais, dont nous sommes très contents, soit à l'air libre et soit sur le Carreau.

Je répète, et on l'a dit dès le début, car si on ne le fait pas, cela va faire bizarre.

L'autre grande idée, c'était la Maison des pratiques du pôle amateur. On pensait que tout ce qui concerne essentiellement le quartier serait rassemblé, et nos jeunes qui nous préoccupaient, au même endroit en essayant de faire des synergies, celles que nous essayons de faire dans nos pratiques amateurs, en faisant des animations qui mettent ensemble la MGI, le conservatoire, le forum des images, d'autres associations et d'autres pratiques.

Or, depuis le début de ma participation au groupe de travail, on retrouve pas dans ce qui est acté là, alors que c'est un mot du débat, « la mutualisation des espaces ».

Qu'est-ce que la mutualisation des espaces ? C'est la concrétisation du rêve que Christophe GIRARD a dit en début de réunion : avoir des salles libres qui ne soient pas prises par telle ou telle activité.

C'est dire : rassembler ensemble dans des lieux polyvalents, qui peuvent être tantôt à la disposition des enfants, tantôt des adolescents, tantôt des adultes, des musiciens ou des associations pour des moments démocratiques, car c'est un signe fort que les grandes réunions ont eu lieu à l'auditorium du forum des images, qui a été le foyer de notre vie de quartier pendant toute l'année 2003/2004.

Que signifie la mutualisation ? Si vous faites un auditorium pour le conservatoire, qui a besoin d'une grande salle de répétition pour l'orchestre. Si cette salle, ce local, ce petit auditorium ou cette grande de salle de répétition sert à d'autres activités pendant d'autres horaires qu'au conservatoire, elle mérite d'autant plus d'être un peu plus grande, un peu plus belle, un peu mieux équipée, un peu mieux accompagnée, un peu mieux placée ; c'est cela la mutualisation.

On m'a rétorqué que je voulais faire une MJC. Quelle horreur la MJC ! Je ne comprends pas cette sorte de snobisme que l'on a contre les progrès du passé et contre cette formidable initiative qu'a été celle des Maisons des Jeunes et de la Culture.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je n'ai jamais dit cela.

M. RÉGIS CLERGUE-DUVAL, FCPE 1234 : On entend cela partout, c'est convenu. Quand les choses sont actées, on se permet de les snober, c'est comme les 40 heures, les congés payés, l'éducation publique ; ce n'est pas terrible et c'est du passé.

N'appelons pas cela une MJC, encore que je pense que Paris sera une ville le jour où elle aura sa MJC. Ce qui a marché pour des villages peut-être marcher pour une ville, et c'est parce que Paris n'était pas une ville qu'elle n'avait peut-être pas ce lieu de foyer, au sens c'est la Maison pour tous.

Je ne demande pas spécialement cela, mais une mutualisation. On ne peut pas contourner ce débat, et cela fait quatre fois qu'on contourne et qu'on ne retient pas cette réflexion.

Le progrès, c'est aussi tirer la logique de vos choix. Vous avez choisi David MANGIN, vous n'avez pas choisi le projet de KOOLHAAS, ni celui de Jean NOUVEL ni celui de Winy MAAS. Cela veut dire pour la RATP par exemple qu'il y a une forte opposition, qui est peut-être très pertinente mais peut-être coûteuse, aussi chez NOUVEL que chez KOOLHAAS qui était de faire un débouché pour la RATP au coin de la rue de Rivoli et de la rue St-Denis.

Winy MAAS avait bien mis cette réalité que tout d'un coup, toute cette grande station passait par un tout petit couloir. En effet, on s'y casse parfois le nez. Il y a un tout petit couloir qui est l'articulation de la plus grande gare de France. Peut-être est-ce trop coûteux, peut-être n'est-ce pas possible.

On avait une autre proposition forte, la première qui a été faite dans cette salle même par David MANGIN, qui est ici, à savoir faire sauter ce terrible verrou de la rue des Halles et du passage des Lingères, qui est sans doute la plus grosse erreur du projet actuel et qui pose un problème car c'est un bâtiment où il y a des appartements privés.

On comprend bien que ce soit le plus difficile à faire sauter par vous, quels que soient l'argent et l'administration.

A un moment donné, il faut en tirer le parti que c'est là que cela se passe. On sait que l'idée de David MANGIN, et il l'a dit, c'est de travailler sur la Place Marguerite de Navarre.

Je ne comprends pas depuis deux ans, que vous n'ayez pas avancé ensemble sur cette place Marguerite de Navarre, la suppression de la trémie des Halles, et en faire le lieu où les piétons depuis la rue de Rivoli vont rentrer. Il faut en faire la porte de Paris.

Voilà du point de vue de l'extérieur ce qui se passe.

Ceci dit, je reviens sur la Maison des pôles amateurs qui me paraît être importante. Il y a quelque chose de surréaliste dans vos discussions, on ne crée aucun équipement public, on ne fait qu'améliorer ce qui existe.

Quand on a un espace comme la Verrière à faire sauter du Jardin de la Grande Serre tropicale, on ne sait pas quoi y mettre. C'est à croire que Jacques CHIRAC aura au moins réussi un truc dans sa vie : les Halles. Quel visionnaire ? Il avait tout juste.

On n'est pas capable de dire ce qu'il faut et ce qu'il ne faut plus, à part cette serre.

De mon point de vue, c'était très sympathique. Là, on est entre nous et non dans une réunion électorale, il faudra bien qu'on ait fait autre chose que simplement déplacer les arbres.

C'était sympathique d'entendre Jean-François LEGARET dire qu'il manquait un grand équipement

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Je l'ai toujours dit, ce n'est pas parce qu'on est là ce soir !

M. RÉGIS CLERGUE-DUVAL : On est d'accord, mais je pense que d'autres que vous devraient le dire, et l'ont dit, mais j'aimerais les entendre le dire encore.

Il est important de donner du sens. C'est vrai aussi bien pour nous habitants, pour nous militants parisiens de l'ensemble de Paris que pour la place des Halles soit à l'intérieur de l'Île-de-France. On le sait les

Halles, c'est le centre de l'Île-de-France. Cette dimension peine à ne pas rentrer dans le projet depuis quatre ans.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vais donner la parole à tout le monde, bien évidemment.

Au point où nous en sommes, j'ai le sentiment que nous abordons successivement, et parfois un peu longuement, toutes les questions qui devraient être abordées de manière opérationnelle dans les groupes de travail programmés d'ici la fin de l'année, et qui vont continuer plutôt que d'essayer de tout résoudre ce soir : la programmation, les problèmes de la salle d'échanges.

C'est un comité plénier, et on évoque toute une série de problèmes, cela ne me crée pas de souci. Simplement, 7 groupes de travail sont programmés d'ici la fin du mois de janvier.

Il reste encore beaucoup de choses à faire et à dire, d'échanges à avoir, de dialogues dans les instances prévues à cet effet. C'est simplement ce que je voulais dire.

M. GILLES POURBAIX : Je souhaite avoir des réponses à mes questions.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vous ai dit que je vous répondrai. Voulez-vous que je vous réponde tout de suite ?

M. GILLES POURBAIX : Non.

UN INTERVENANT, ASSOCIATION « 'CHANT DANSE DES SOURDS » : J'avais levé la main pour la Présidente de l'Association. La population a besoin de nombreux services, notamment d'interprètes et nous en avons aujourd'hui heureusement. Beaucoup de personnes sont sourdes et malentendantes en France, 5 millions dont une grande partie sur l'Île-de-France. Il y a 40 écoles pour sourds sur Paris, et il n'y a pas de centre de vie culturelle, d'animation pour cette population, de loisirs ou diverses activités culturelles.

La conséquence de tout cela est que tous les enfants, sourds et malentendants qui sortent de l'école, n'ont accès à aucune activité extra scolaire, comme les autres enfants. Il est vrai qu'on est confrontés à des murs. Nous avons besoin d'activités de la sorte, notamment d'activités novatrices. A notre association, nous essayons d'avoir des activités novatrices, d'utiliser la musique, le son, le chant auprès des sourds par le biais de vibrations et de la danse. Nous avons beaucoup de personnes qui nous contactent pour essayer d'avoir ce type d'activités. On aimerait bien pouvoir faire participer un maximum de gens, et essayer que les personnes deviennent citoyennes par le biais d'activités comme les nôtres, car les sourds sont souvent mis à l'écart.

J'ai une expérience des États-Unis, par exemple l'université Gallaudet à Washington, université de sourds pour les sourds, est un centre très important de la communauté sourde aux États-Unis. En France, on est pauvre, on n'a rien, simplement une salle de théâtre qui n'est pas encore terminée pour les 5 millions de sourds et malentendants en France.

On espère pouvoir profiter de la chance du changement qu'il y aura sur le site du forum pour pouvoir créer quelque chose de vraiment novateur qui sera en faveur de l'accessibilité, qui est un grand projet aussi dans notre société.

On aimerait être fier d'être Français.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je passe la Présidence quelques minutes à Yves CONTASSOT.

UNE INTERVENANTE : Je reviendrai sur ce qu'a expliqué Régis. C'est dommage que M. CAFFET soit parti.

M. YVES CONTASSOT, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROPRIÉTÉ, DES ESPACES VERTS ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS : Ne vous inquiétez, il le saura.

L'INTERVENANTE PRÉCÉDENTE : Vous allez lui transmettre. Régis a exprimé ce travail de longue haleine à plusieurs, et il le dit à chaque fois. Il a proposé la Maison des services publics, la Maison pôle des pratiques amateurs. Tout le monde a dit que c'était très bien, et on ne le voit jamais apparaître, sur aucun document.

Par contre, quelqu'un un jour lance une idée tout seul dans son coin d'une école de comédie musicale, on ne le voit apparaître. Il y a un peu deux poids deux mesures.

En discuter en groupe de travail : ce n'est pas faute de le dire, mais cela ne suit jamais.

Donnez-nous de bonnes raisons pour ne pas le faire ou dire que nous n'en voulons pas. L'auditorium : nous le demandons ; le conservatoire l'a demandé et cela remonte à des années : est-ce que réellement il n'y aura pas d'auditorium ou y a-t-il encore une possibilité qu'il y en ait ?

Par ailleurs, notre collectif souhaiterait qu'il y ait une réunion publique, car on s'aperçoit tous les jours qu'il y a une déconnection complète des Parisiens et des Franciliens sur ce projet. A part quelques activistes qui sont dans cette salle, les autres sont complètement déconnectés.

J'espère que les groupes d'usagers nous donneront du grain à moudre et des choses intéressantes, mais je pense aussi que les Parisiens et les Franciliens ont des choses à dire, et surtout par rapport à vos réponses, on pourrait avancer un peu.

On demande vraiment très rapidement cette réunion publique.

MME AGNÈS DARGENT, COMITÉ DE SOUTIEN POUR LE JARDIN LALANNE : Dans sa réunion de bilan de mandature, Bertrand DELANOË a dit que tout était ouvert concernant ce jardin. Notre association peut être dérangement et perçue comme un frein, car on protège quelque chose qui existe, cela peut faire un peu conservateur.

Je comprends qu'un architecte ou qu'un élu ait envie de repartir vraiment à neuf sur une page toute blanche, car c'est beaucoup plus jubilatoire, et je peux le comprendre.

Je vous explique notre position : pourquoi veut-on faire ce soutien ?

Pour nous, ce jardin est extrêmement novateur. Il est unique et novateur. C'est pour cette raison qu'on voudrait vraiment le défendre comme un patrimoine. On ne va pas garder la bourse du commerce ou autre.

Pour nous, ce Jardin est vraiment un concept. Pourquoi est-il novateur ?

Dans les villes, entre les toboggans et les parcs d'attraction qui sont à l'extérieur, il n'y a rien pour des tranches de bas âge. Vous le mettez dans les questions à approfondir.

Si l'on cherche quelque chose d'innovant pour les adolescents, il n'y a rien : ce jardin est vraiment unique.

On entre dans un labyrinthe, une forêt de bambous. On ne peut pas imaginer être au centre de Paris quand on est dans le jardin. Il n'y a pas de jardins qui existent de ce type. Une de nos membres, architecte, s'est rendue à une conférence. A Fribourg en Allemagne dans un concept avant-gardiste où 2 000 logements se créent, ils créent un jardin qui serait un peu le semblable de ce qu'est ce jardin d'aventure. Sinon, c'est vraiment inexistant dans aucune ville de France, et on espère que cela se reproduise ailleurs.

Pour nous, c'est un patrimoine et c'est vraiment un site modèle. Quand on parlait des progrès du passé, il est vrai que cela a été construit entre 1980 et 1986, cela a fait l'objet d'un concours. Donc, c'est vraiment un long parcours que d'avoir créé ce jardin. Non seulement, il faudrait le préserver, mais vraiment le mettre en valeur, comment l'intégrer.

Notre demande est vraiment simple : dans la charte de concertation, il était possible de faire une étude de faisabilité s'il y avait un désaccord.

On ne peut pas admettre qu'on détruise un tel jardin, et je le vis comme un concept et non comme un jardin, sans avoir fait une étude de maintien. Il me paraît complètement aberrant de ne pas avoir cette étude.

On ne peut pas accepter cette destruction s'il n'y a pas d'étude préalable qui nous explique et qui approfondisse cette chose-là.

On ne va pas réinventer quand vos questions sont : cherchez des choses innovantes pour les adolescents ! Toute la réponse est là-dessus ; c'est très créatif, on ne trouve pas de jardin identique.

C'est la proposition que nous pouvons faire pour aider dans ce sens : créer des ateliers avec des usagers, des salariés qui travaillent dans le jardin pour voir comment l'intégrer, pour le rendre encore plus visible.

Pour moi, c'est quelque chose à préserver, il y a la bourse du commerce, ce jardin. Il peut être encore plus visible. Je milite pour qu'on en fasse d'autres dans d'autres villes. C'est un tel plaisir pour les enfants de bas âge, et moi aussi d'ailleurs.

Un jardin plus plat : je n'en ai pas trop envie.

M. THIERRY SAVIGNAN, ASSOCIATION « MAINS LIBRES » : N'en déplaise à certains, je voulais signaler une chose. J'ai vu sur le document de travail : « recherche pouvant être élargie aux arrondissements centraux ». Je voudrais signaler la réunion du 3, où M. DELANOË a bien précisé : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements. N'oublions pas que le 1^{er} arrondissement est « l'arrondissement phare » en nombre de SDF de tout Paris.

Si un projet ambitieux comme celui-là est déplacé loin du centre de Paris, cela posera énormément de problèmes, car nous n'avons pas la Carte Orange gratuite, qui nous est promise et que nous attendons. De plus, essayez de prendre le métro avec 50 kg de bagages.

N'oublions pas que le but de jeu, c'est de la faire dans le centre de Paris, pas forcément dans le forum des Halles, mais certainement pas très loin, sans cela elle n'a aucun intérêt, et le plus rapidement possible.

Pour l'instant, j'ai plein de camarades qui gardent mes bagages en ce moment et mon chien, car dans tous les établissements publics on ne peut pas rentrer avec les bêtes, notamment dans les nouveaux centres d'accueil d'hébergement d'urgence, notamment à Maison Blanche et à Neuilly Plaisance. Je suis désolé, j'ai un chien et je ne peux pas y aller. Rester sur le trottoir en hiver n'est pas forcément rigolo non plus, alors essayez de penser un peu à tout cela ; je vous remercie.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Cela fait partie des questions qui figurent dans la colonne de droite évoquée par Mme BARBÉ et dans le document qui vous a été remis.

L'INTERVENANT PRÉCÉDENT : Ne pourrait-on pas l'étendre aux 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} arrondissements ?

MME MICHELLE COLLIN, CHERCHEUR, INSTITUT FRANÇAIS D'URBANISME : Beaucoup d'idées sont dites et redites, qui sont des idées réellement innovantes. Prendre son idée de mutualisation est un fil très intéressant, mais le problème est qu'il n'y a aucun lieu pour tirer ce fil.

Un problème de fonctionnement existe sur ces ateliers. M. LE ROY a souligné que l'on n'avait pas de document pour pouvoir véritablement discuter sur le fond.

Nous n'avons pas dans ces ateliers de présentation de problématiques, de choses qui font sens, et nous n'avons que des présentations techniques.

Si l'on prend la dernière réunion sur les équipements culturels, c'était tout à fait évident. D'ailleurs, des textes ont circulé sur ce sujet pour dire que nous avons en face de nous des fiches extrêmement techniques, avec une logique de défense de chaque équipement, qui était quelque chose de pas très pertinent.

Quand on parle de culturel, il nous faudrait avoir des diagnostics sur chaque équipement. Quel est le bilan de chaque équipement aujourd'hui ? Fait-il sens encore aujourd'hui, ne faut-il pas essayer de le mutualiser, comme il est dit avec un autre ?

N'y a-t-il pas aujourd'hui des besoins différents de ceux énoncés dans les années 70 ?

On parle d'enjeux métropolitains, il y a un public et des gens qui ont des pratiques sur les Halles qui sont complètement différents des années 70, car tout cet ensemble de transports ne fonctionnait pas encore véritablement.

Maintenant, il est à son maximum, les gens ont des cartes jeunes RER, ils circulent partout, ils se déplacent, ils entrent, ils sortent. On ne peut plus les cantonner dans le souterrain, comme il avait été prévu qu'ils soient cantonnés à faire un peu de consumérisme, de circuler dans le fond et qu'il n'y avait rien à voir au-dessus. Maintenant, c'est terminé. Donc il y a des besoins, des pratiques à identifier, et c'est pourquoi nous avons demandé des groupes d'usagers.

C'est pour cette raison qu'on a besoin de résultats ou d'études sur ces pratiques.

Tout un ensemble de diagnostics ne sont pas faits et ils ne permettent pas de prendre avec nous, et de discuter tel projet innovant proposé. Les Maisons pour Tous, les maisons publiques, la notion de forum qui a été développée, de refaire sens à la notion de forum dans les Halles : on l'a un peu oublié, mais on en a parlé pendant deux ans de cette histoire. On voudrait des études et des diagnostics, particulièrement sur les équipements culturels.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je reconnais que les documents qui vous ont été donnés, et d'ailleurs M. Thierry LE ROY m'en a fait part, n'étaient pas précisément les types de documents qui peuvent nourrir la concertation. J'ai compris en fait que c'était une fiche technique d'arbitrage au sein d'une municipalité.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Je voudrais ajouter un mot, vous avez posé une question absolument essentielle, d'autant plus que les équipements culturels et les autres équipements ont beaucoup évolué depuis la conception même de la terrasse Willerval.

Tout récemment, le pavillon des Arts est parti sans qu'on en ait débattu. Je ne dis pas que c'était sacré et qu'on ne pouvait pas y toucher, mais il aurait été important qu'on ait une évaluation de l'activité du pavillon des Arts. J'ai vu de très belles expositions dans cet endroit, on ne sait pas ce qui le remplacera.

Il y a d'autres équipements qui sont partis. Il y a un point très positif : l'évolution vers la rue du Cinéma avec la mise en réseau des salles commerciales et du forum des images. Cela prouve qu'il n'y a pas que de mauvaises choses qui se passent. C'est une évolution qui s'est faite, et je le dis d'autant plus que la Ville y a participé, mais c'est avant toute chose les initiatives de ces établissements, des salles commerciales et du forum des images qui ont poussé à cette idée.

Cela montre bien que depuis la conception du forum, beaucoup d'erreurs ont été commises, on est tous d'accord là-dessus, mais il y a eu aussi des évolutions formidablement positives.

La rue du cinéma est incontestablement une très grande réussite.

Quant au mot même, au nom de forum, je trouve que cela aussi a évolué, car il y a encore quelques années, quand on discutait de cela, ce nom de « forum » a été connoté d'une manière très négative.

Forum signifiait insécurité. Des personnes âgées du quartier disaient qu'elles ne descendraient jamais dans le forum, tellement la réputation était abominable.

Aujourd'hui, cela a beaucoup évolué. Je ne dis pas que la réputation soit absolument angélique, et elle ne le sera jamais, fort heureusement d'ailleurs, mais je pense que le nom même de forum n'a plus du tout la même charge négative que celle qu'il pouvait y avoir il y a encore quelque temps.

Cela permet de redéfinir à un nom général des projets. Je ne fais absolument aucun fétichisme à l'égard des équipements implantés il y a quelques années dans des conditions parfois difficiles, et je ne parle que du centre d'animation.

Faire un centre d'animation entièrement enterré, c'est indiscutablement difficile à gérer.

M. ANDRÉ LABORDE, GIE DU FORUM DES HALLES : Je vais rebondir sur ce que vient de dire M. le Maire, M. LEGARET, et aussi parler du sens, car tout le monde aujourd'hui recherche ce sens, et je dirai « le bon sens ».

Dans ce que vient de dire M. LEGARET dans sa première intervention et maintenant, je trouve beaucoup de bon sens, c'est-à-dire regarder ce qui existe, regarder ce qui ne va pas, regarder ce que l'on peut faire de cet endroit des Halles, qui est quand même le cœur de Paris, et tout le monde signale la qualité et l'espoir que nous en avons tous.

Les commerçants dans le Forum représentent 160 entités, 3 200 employés ; cela fait beaucoup de monde depuis 1979.

Il l'a choisi, car c'est un emplacement particulier, qu'il y avait une architecture particulière. Effectivement, l'architecture de Vasconi a le grand avantage d'avoir dégagé toutes les perspectives, de donner de la lumière et en fin de compte de ne pas venir encombrer cet espace.

Aujourd'hui, paradoxalement, on oublie tout cela et à travers ce mot que je déteste « le carreau », je suis contre cette appellation, je trouve tellement beau « le forum », le « carreau nous enferme.

Il nous enferme dans la géométrie et dans l'espace. Pour le moment, il nous empêche d'avoir la liberté conceptuelle. Dans son propos, Bertrand DELANOË dans son rapport de mandat, quand il dit qu'il veut de la transparence, de la luminosité, de la légèreté ; pour moi, c'est incompatible avec une forme carrée, avec un toit, avec quelque chose qui est un diktat.

Il est vrai que pour l'espoir que nous avons de cette transformation, de cette qualité d'image du cœur de Paris, et bien sûr nous en profiterons si nous arrivons à avoir quelque chose de magnifique (et nous le souhaitons bien), car tout cela a des avantages et des inconvénients pendant les travaux.

Comme nous l'avons vécu pendant de très longs moments, et des moments très durs, nous espérons ne pas avoir à les revivre.

Alors, aujourd'hui, remettre dans le bon sens : c'est vrai que réfléchir à l'utilisation et la forme de la Maison avant de décider de la nature et de la disposition ; personnellement, je n'arrive pas à comprendre, mais peut-être qu'il y a des astuces.

Effectivement, lorsque nous aurons eu la possibilité ensemble de regarder quels sont exactement les vrais objectifs, quel est le sens général de la population et de ce cœur de Paris pour en faire un élément majeur, nous arriverons à quelque chose d'intéressant.

Mais, aujourd'hui, nous parlions de cette lumière, de ce ciel à l'air libre que nous avons. Notamment, il y aurait des idées de couvrir : c'est une aberration complète.

Cela rendrait toute cette vie infernale, ce serait une contreproposition de sécurité ; cela donnerait effectivement une luminosité, mais on n'arrivera jamais à avoir la même. De plus, cela va coûter énormément cher.

Il y a du bon sens, et il faut regarder la relation du bâtiment et du jardin. Pourquoi faire un carré et un jardin ? Tout cela doit être harmonieux, un ensemble cohérent, dans lequel la circulation doit être douce, dans lequel les rues de Paris doivent avoir un sens. Nous sommes dans un quartier exceptionnel avec une certaine modénature, avec une certaine échelle.

Cet espace de promenade, qui est une des excellences des rues de Paris, dans lequel mondialement est reconnu ce plaisir du chaland. Retrouvons-le dans cette nouvelle expérience. Exigeons-le dans ce concours, afin que ces nouveaux bâtiments ne soient pas quelque chose de monolithique, mais soient un élément de bâtiments intéressants, dans lequel la population va pouvoir se promener, et dans lequel la relation avec l'extérieur, le sous-sol et le jardin soit parfaitement incorporée.

Donc, M. le Maire, aujourd'hui, il faut remettre le projet dans le bon sens.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Quelques autres interventions et après on arrêtera.

M. ALEXANDRE MAHFOUZ, COLLECTIF « BEAUBOURG-LES HALLES » : On n'a jamais parlé des commerçants à l'extérieur du Forum des Halles, qui existent déjà dans la rue Berger, rue Rambuteau, rue St- Denis.

Ce sont souvent des petits commerçants qui emploient entre 3 et 10 salariés, mais cela représente quand même entre 1 500 et 2 000 salariés à l'extérieur du forum des Halles.

Malheureusement, on n'a jamais parlé de ces commerçants qui sont à l'extérieur.

13 000 m² vont être construits pour les commerces dans le Forum.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Non.

M. ALEXANDRE MAHFOUZ : Vont-ils nous ramener vers ces commerces ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Ne croyez pas sur parole M. DIMEGLIO quand il énonce quelque chose !

(Protestations de M. DIMEGLIO).

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Il n'y a pas 13 000 m² !

M. PIERRE DIMEGLIO : Il y a eu une bagarre au Conseil de Paris pour pouvoir inscrire dans le PLU qu'on pouvait construire aux Halles 13 000 m². Ne me dites pas que cela descend du ciel. Le projet existe avec 13 000 m².

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Et alors ?

Et en plus au Conseil de Paris, ce n'est pas le cas. Je connais un peu mon dossier, M. DIMEGLIO, et notamment le PLU.

M. PIERRE DIMEGLIO : Ne dites pas que cela vient de moi !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : C'est vous qui avez cité ce chiffre.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Je ne suis pas le porte-parole de Jean-Pierre CAFFET, mais je confirme qu'on a eu bien des débats au Conseil de Paris sur le PLU, et on n'a pas eu de bagarre sur cette question, dans le cadre du débat PLU. C'est tout ce que je peux dire.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Merci, M. LEGARET.

M. GILLES BEAUVAIS : Je croyais que les riverains avaient besoin d'une surface alimentaire dans le quartier. Tout le monde en parle.

Créons une surface alimentaire dans le quartier et laissons les commerçants qui existent déjà. Croyez-moi, ce n'est pas du tout facile. Pour celui qui emploie entre 3 et 10 salariés, ce n'est pas facile d'être à l'extérieur du Forum des Halles.

On a déjà le « reste » des grandes enseignes. Laissez-nous rester dans ce quartier. J'espère qu'il n'y a pas 13 000 m², sinon on mettra en vente tous nos magasins.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Non.

M. ALEXANDRE MAHFOUZ : Dès maintenant, je vais annoncer aux commerçants à l'extérieur que 13 000 m² vont être dans le Forum des Halles et qu'ils vendent tout de suite.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : M. BEAUVAIS, si vous regardez la colonne de droite, vous verrez que cette question a été posée et qu'elle n'a pas été tranchée. Rien n'est décidé pour la Ville.

M. GILLES BEAUVAIS : Répondez à la question tranquillement !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vous réponds tranquillement et je vous dis qu'il n'y a pas 13 000 m² de décidés aujourd'hui par la Ville.

M. GILLES BEAUVAIS : M. CAFFET, cela fait dix fois que vous m'agressez, il faut arrêter un peu. Je vous aime beaucoup, M. CAFFET.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Moi aussi en plus !

M. GILLES BEAUVAIS : Répondez tranquillement, au lieu de dire : « M. BEAUVAIS, M. BEAUVAIS », il y en a un peu assez.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Regardez le document.

M. GILLES BEAUVAIS : Répondez gentiment, c'est tout.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je réponds gentiment.

M. GILLES BEAUVAIS : Quelle est votre réponse, M. CAFFET ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Qu'il n'y aura pas 13 000 m² ; d'ailleurs, ils ne rentreraient pas dans le Carreau.

M. GILLES BEAUVAIS : Combien y a-t-il de mètres carrés de prévus ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Il n'y a rien de prévu.

M. YVES CONTASSOT : Si je peux me permettre, il y a une confusion entre le Carreau et le reste des surfaces commerciales.

Dans le Carreau, d'après ce que j'ai lu, et je parle sous le contrôle de Jean-Pierre, à ce jour, c'est 2 700 m². C'est ce sont les commerces de surface existants qui viennent sous le Carreau, ni plus ni moins.

M. GILLES BEAUVAIS : Ils sont dans le Jardin déjà !

M. YVES CONTASSOT : C'est dans le Carreau ; aujourd'hui, c'est cela et rien de plus.

M. GILLES BEAUVAIS : Le Carreau fait 147 m sur 147 m. Il y a 22 000 m² par niveau, donc il y a 44 000 m² potentiels.

M. YVES CONTASSOT : Vous pouvez me donner acte, et je ne fais pas partie des gens qui plaident pour une densification du quartier, que ce n'est pas parce qu'il y a un toit qu'on est obligé de construire à la limite du toit et partout en dessous.

M. GILLES BEAUVAIS : C'est ce que j'ai dit.

UN INTERVENANT : Ce n'est pas la question.

M. YVES CONTASSOT : Si pour un certain nombre, et pas pour vous.

M. GILLES BEAUVAIS : Nous voulons savoir quels sont les chiffres, le montant maximum possible et le chiffre minimum acceptable pour vous ?

M. YVES CONTASSOT : Dans le Carreau ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : M. BEAUVAIS, rien n'est arrêté pour le moment. Il peut y avoir différentes hypothèses, et tout ceci va être discuté en concertation. Mais, pour le moment, rien n'est tranché.

On ne va pas régler ce soir tous les détails du Jardin, tous les détails du Carreau, tous les détails des voiries souterraines et tous les détails des surfaces commerciales, et M. LEGARET a raison de me dire « heureusement ».

(Protestations de M. BEAUVAIS)

Vous exprimez un point de vue que je respecte, mais souffrez qu'il puisse y en avoir d'autres et qu'ils s'expriment.

M. ALEXANDRE MAHFOUZ : Monsieur a une préoccupation respectable, s'il y a 13 000 m² de commerce en plus, les petits commerçants aux alentours que nous sommes ne vont-ils pas en pâtir ? C'est une question respectable.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Elle est non seulement respectable mais légitime.

M. GILLES BEAUVAIS : les commerçants de la rue Montorgueil s'inquiètent, s'il y a un hypermarché dans le centre commercial, cela risque de leur poser des vrais problèmes. C'est une question respectable.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : M. BEAUVAIS, on a déjà répondu à cette rumeur sur la grande surface commerciale, d'un Auchan ou Mammouth qui viendrait dans le Carreau.

M. GILLES BEAUVAIS : Vous lancez des rumeurs, M. CAFFET, ce n'est pas bien !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Moi, je lance des rumeurs sur l'hyper centre commercial !

M. GILLES BEAUVAIS : C'est paru dans « Le Parisien » et partout.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Poursuivons calmement cette réunion.

M. GILLES BEAUVAIS : J'étais serein et vous m'avez agressé !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Excusez-moi. Je vous fais toutes mes excuses, M. BEAUVAIS, mais vous êtes d'une susceptibilité...

UN INTERVENANT : J'avais soulevé une petite remarque il y a deux ou trois ans lors d'une réunion publique, qui n'avait pas eu un écho très favorable. Plus j'entends parler de choses, plus j'ai l'impression que ce n'est pas une aussi mauvaise idée.

Le principe de base consiste à ne pas insulter l'avenir et se poser des questions par rapport à ce qui s'est fait, pourquoi cela s'est fait et quelle est l'évolution des choses.

Aux Halles, il devait y avoir un grand central téléphonique. L'évolution des techniques a fait que cet espace, qui a été dédié aux PTT, est devenu autre chose, car les choses ont changé.

Aujourd'hui, le téléchargement arrive, la FNAC va réduire le volume de sa surface commerciale pour ne plus vendre de disques mais vendre autres choses.

Cela signifie que les choses évoluent. En plus de la mutualisation des espaces, je me demande si l'on ne pourrait pas se pencher sur la modularisation des choses.

On a bien vu que le forum des Halles, quand il a ouvert, était un espace de luxe avec des commerces de luxe. Il est devenu un espace, un centre commercial comme d'autres, relativement standard.

Ne peut-on pas imaginer avoir des espaces, des volumes, des modules affectés pendant 10 ans à du commercial, et peut-être dans les 5 ans à venir, on s'apercevra d'une nouvelle activité associative qui demande de l'espace et qui prendra sa place ?

Est-on obligé de dédier des espaces définitivement, de couler dans le bronze les affectations publiques/privées ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Peut-être encore deux personnes.

UNE INTERVENANTE : Nous attendons des réponses.

M. ROBERT ALLEZAUD, MEMBRE ATTAC PARIS CENTRE, ATELIER DES HALLES : Je voudrais faire une petite déclaration, qui est en même temps une information.

On a parlé de réunions publiques, et je pense que ce serait légitime. Les organisations qui travaillent avec nous ont organisé un certain nombre de réunions sur les projets débattus ici, et on va en faire une autre.

Je vous lis rapidement un petit texte qui essaie de cadrer le fonctionnement.

« Faute d'avoir adopté une stratégie urbaine à l'échelle de l'Île-de-France, l'aménagement du site s'est trouvé enfermé dans une confrontation architecturale où l'atelier des Halles a refusé de s'inscrire ; une démarche dont ne pouvait que pâtir le projet actuel de la Ville de Paris.

Par contre, l'annonce d'un appel à candidature pour un nouveau concours international devrait cette fois conférer à cet aménagement une dimension à la mesure de ce projet.

Toutefois, un calendrier trop précipité pourrait avoir des conséquences fâcheuses ».

Ce que disait Pierre DIMEGLIO me paraît tout à fait illégitime de ce point de vue.

« Privant les ateliers d'usagers de l'approfondissement prévu pour la phase qualitative de l'opération ou les réunions thématiques d'études sur la circulation verticale, pourtant réalisée.

De même des annonces prématurées sur des équipements spécifiques pourraient anticiper sur la programmation et les enseignements des groupes de consultation.

Aussi, l'atelier organise-t-il une nouvelle rencontre à ce sujet d'associations, de syndicats, de conseils de quartiers, de groupes d'intérêt économique, et de commerçants sous la Présidence du garant de la concertation ».

Cela a lieu le 16 octobre à 18 heures à l'Union Locale de la CGT 1^{er} et 2^{ème}, 11 rue Léopold Bellan.

UN INTERVENANT : Je suis surpris par la méthode retenue concernant la bagagerie. On leur a dit qu'on allait le noter dans une colonne, en discuter avec bienveillance et à la fin des travaux des Halles, vers 2010, qu'elle existerait.

Or, ce n'est pas un projet pharaonique, et les besoins sont pour demain matin et pas pour 2010.

Par cet exemple, je mets en cause notre méthode de travail.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : J'ai découvert cette question de manière extrêmement récente. Le projet de la bagagerie n'est pas ancien, j'ai l'ai découvert il y a plusieurs semaines.

Si on décide communément qu'à un endroit du Carreau, on met une bagagerie ; très bien. Ceci n'est pas exclusif de trouver éventuellement un local. C'est ce qu'a dit Mme STIEVENARD lors de la réunion de compte rendu du mandat du Maire. Ceci n'est pas du tout exclusif en fait avec la recherche d'un local qui pourrait être mobilisable plus rapidement, dans les mois à venir.

Il n'y a pas incompatibilité des deux. Ce n'est pas une question de méthode mais une proposition soumise à la concertation, et dont on discute, le Maire a dit l'autre jour que c'était une bonne idée qu'il fallait creuser.

Effectivement, elle pourrait être ouverte dans le projet des Halles en 2010, ce qui ne vous n'empêche pas en fait d'aller plus vite pour trouver une solution, qui soit temporaire et provisoire.

LE MÊME INTERVENANT : Pérenne si elle est satisfaisante.

(Brouhaha dans la salle)

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je suis ouvert à tout. Nous sommes complètement d'accord avec cela, s'il y a un autre endroit où cela peut être pérenne...

UN INTERVENANT : C'est maintenant qu'il faut trouver une solution.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : On s'y attelle.

M. GILLES BEAUVAIS : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Quelle est la logique politique ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Non, il n'y a pas de pilote dans l'avion, comme vous le savez !

M. GILLES BEAUVAIS : Quelle est la logique politique de votre action ? Pouvez-vous m'expliquer ? Je ne comprends pas.

Une réunion comme aujourd'hui, c'est pour définir les grandes lignes. On n'est pas là pour parler des problèmes des sourds, avec tout le respect que j'ai pour eux, de la bagagerie ou de n'importe quoi, mais pour définir les grandes lignes.

Où va-t-on ?

Je n'ai rien contre le fait qu'il y ait une bagagerie, mais quelle vision avez-vous du Forum des Halles ?

Est-ce que chacun va dire qu'il veut ceci ou cela, et on va empiler ?

Cela veut dire quoi : quelle est votre vision politique du projet ? Une fois pour toutes, cela fait trois ans.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : M. BEAUVAIS, on ne va pas empiler.

M. GILLES BEAUVAIS : Allez à l'essentiel.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous m'accusiez tout à l'heure d'être désagréable ou véhément, ne le devenez pas à votre tour.

M. GILLES BEAUVAIS : Je suis désolé, c'est de l'énervement, je ne le referai plus. Je vous adore !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Match nul, balle au centre ; mais moi aussi en plus !

Mme BOURGUINAT, et après peut-être allons-nous clore cette séance.

MME ÉLISABETH BOURGUINAT, ASSOCIATION « LES BACHIQUES-BOUZOUKS » : Je suis comme tout le monde un peu déçue de n'avoir eu cela que ce soir, car on aurait plus le regarder en détail.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je m'en excuse encore.

MME ÉLISABETH BOURGUINAT : On espère que les excuses seront suivies des faits pour les prochaines réunions. Dans la charte, c'est 15 jours avant, et c'était peut-être ambitieux, mais une semaine ce serait bien.

Cela dit, je trouve qu'on a vraiment beaucoup avancé. Je n'ai pas le même sentiment que ceux qui disent ne pas voir le sens, ni ceci, ni cela.

Depuis la réunion avec M. GIRARD, et encore ce soir, franchement il y a des explications qui ont été données et qui montrent bien quel est le projet.

Je peux comprendre que certains s'étaient fait de ce projet une idée qui était assez différente de ce qu'il est là. On pouvait imaginer qu'on allait changer tout le centre de Paris, qu'on allait faire quelque chose qui serait vraiment une sorte de révolution.

Je trouve qu'il y a de l'ambition. On nous a dit l'autre jour qu'on n'allait pas ajouter de nombreux autres équipements, ou quelques équipements d'appoint mais qu'on allait les moderniser, qu'on allait les mettre en synergie : on note quand même une ambition.

Si l'on nous avait annoncé un auditorium de 2 000 places en échange duquel on devait renoncer à notre bibliothèque... Les équipements qui sont là fonctionnent.

Le centre de Paris est un confetti, on ne peut pas y mettre des tas de choses. On a pris un parti qui reste à une échelle, et qui ne surdensifie pas ce quartier.

Ce n'est pas simplement une alternative entre importer de grands équipements mirifiques et ne rien faire. Beaucoup de choses sont lancées dans ce projet. Maintenant, il faut s'attaquer à la réflexion.

On a passé du temps à dire à nos élus qu'ils ne décidaient rien, qu'ils n'avaient aucune vision ni aucun projet. Là, je crois qu'il y a une expression faite, elle est ce qu'elle est, même si l'on peut argumenter.

Mais, un jour, il faudra arrêter d'argumenter sur ce que l'on aurait pu faire de ce projet et s'attaquer aux propositions faites : faire un conservatoire, une bibliothèque, une bagagerie, un jardin.

Si l'on continue ainsi à agiter des grandes idées et dire qu'on aurait pu..., que cela manque d'ambition, on va y passer plusieurs années et on n'aura pas donné notre avis sur les choses qui font notre vie quotidienne, qui feront la vie de nos enfants.

Personnellement, j'ai ce qu'il me faut. Je vois quelle est l'orientation de ce projet. Je vois le sens. J'aimerais que maintenant on commence à travailler et qu'on y aille, car cela fait quatre ans quand même.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vous propose de conclure cette réunion, car il doit être maintenant 20 H 30.

Je vais vous répondre, M. POURBAIX, vous m'avez posé quatre questions et vous aurez réponse, pour une partie d'entre elles car sur l'exposition aux Halles je passerai peut-être la parole à Mme BARBÉ.

UN INTERVENANT : Il y a deux semaines, on a eu une réunion au sujet de la culture et des projets culturels qu'il pourrait y avoir, et j'ai été assez choqué car il y avait un projet de centre culturel. On nous dit que ce n'est pas sûr, qu'il y a un flou sur la superficie et je n'arrive pas à comprendre ce soir, j'aimerais bien avoir une réponse claire, honnête et juste sur ces histoires de superficie dont il a été question ce soir.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Sur les superficies des espaces culturels, ce n'est pas la seule question, et j'en ai entendu plusieurs autres : la superficie, la nature de ces activités, y compris avec des propositions articulées par mon collègue, Christophe GIRARD. C'est une question relativement importante !

La troisième question est connexe : où tout cela se réalise et se développe ? et je rebondis sur la piste suggérée sur la mutualisation des espaces.

On a là un triptyque, ce n'est pas simplement une question de superficie mais de nature des activités et de la manière dont elles sont effectuées et se développent.

M. YVES CONTASSOT : D'abord ce qu'est un cœur de ville : pour moi, il faut se poser des questions sur les fonctionnements d'une ville.

Quand on regarde dans un arrondissement, dans une ville quelle qu'elle soit, quelles sont les fonctions centrales, elles sont traditionnellement plutôt des fonctions de concentration où l'on se retrouve dans des

lieux de convivialité souvent autour d'activités de commerce, et notamment de commerce où l'on va faire des choses relativement simples, de type « aller acheter à manger ». Historiquement, c'est plutôt comme cela que cela se passe.

Si vous regardez dans les différents quartiers de Paris, dans les différents arrondissements ou dans les villes, très souvent, on se retrouve historiquement autour d'activités qui donnent de l'échange commercial, mais aussi de l'échange de convivialité. Ce sont les fameuses places de village traditionnelles.

A l'image d'une ville comme Paris, cela n'a plus le même sens. C'est vrai que le cœur de Paris aujourd'hui est à la fois ce lieu où les gens viennent pour se retrouver, et tous les gens qui viennent dans les Halles ne viennent pas simplement pour acheter.

Il suffit de regarder et voir le nombre de gens qui viennent, et qui simplement sont là, un peu comme sur les remballas ailleurs, pour éventuellement échanger simplement entre eux ou regarder (des spectateurs de la ville).

Il y a une fonction d'échange commerciale à l'évidence et pas simplement dans les Halles, mais tout autour. Le périmètre de l'activité commerciale est bien plus grand, il est aujourd'hui sur la rue de Rivoli et il a d'ailleurs tendance à se déplacer en partie vers le Marais avec une rue qui n'existait pas autrefois du point de vue commercial en dehors de la semaine et qui aujourd'hui a sa principale activité le week-end avec Leroy Merlin du côté de Beaubourg. On voit que la dimension s'étale de l'activité commerciale, et qui est simplement centrée sur le Forum lui-même.

Il y a une dimension d'irrigation de la vie commerciale avec des fonctions différentes, puis des fonctions culturelles, avec d'un côté le Louvre et de l'autre côté Beaubourg, qui sont deux pôles d'attraction extrêmement forts.

C'est aussi un point d'entrée, car on est dans un pays qui ne conçoit les axes de transport et d'échange que de manière totalement centralisée. C'est vrai au niveau français : les lignes de chemin de fer, les autoroutes ; c'est vrai au niveau francilien et au niveau parisien, il faut passer par le centre. On sait faire une super gare qui devait mettre tout en interconnexion, en passant par le centre.

On se rappelle, pour ceux qui ont étudiés les principes, des autoroutes qui devaient venir jusqu'au boulevard interne dans Paris et la Francilienne était en fait les grands boulevards. C'étaient les grands projets dans les années 60. On a hérité un peu de cela.

Cette multifonctionnalité aujourd'hui doit être prise comme un état de fait, pas forcément comme quelque chose d'irréversible.

Cela veut dire par rapport à cela que la pire des choses de mon point de vue serait d'en ajouter une couche en faisant en sorte d'amener au cœur de Paris un projet (et j'entends de choses extraordinaires) international qui ferait qu'il y aurait encore plus de gens qui viendraient, qu'il y aurait des activités commerciales, culturelles dans des endroits qui ont besoin d'être reconquis.

Le sens d'une certaine manière d'un projet pour les Halles, c'est de faire de la « micro chirurgie », c'est-à-dire de dire qu'il y a eu un certain nombre de dysfonctionnements avérés, un certain nombre d'erreurs ; faisons en sorte de ne pas commettre un acte chirurgical violent qui redonnerait des traumatismes importants pour des décennies.

De ce point de vue, et je n'étais pas le seul à le dire, le projet de David MANGIN était celui le plus porteur par rapport à d'autres extrêmement traumatisants.

Ce que nous avons à faire collectivement, partant de ce constat : comment peut-on retrouver des fonctionnalités éclatées et différentes qui en même temps vivent bien ensemble ?

C'est le vrai défi à relever, à la fois un flux extrêmement important de gens qui ne font que passer, des gens qui en même temps veulent y vivre normalement (les résidents ont le droit d'y vivre tranquillement), et en même temps des activités commerciales qui ne vont pas disparaître.

Comment peut-on améliorer ces fonctionnalités différentes ? C'est cela le sens du projet.

Il ne faut pas dire que c'est un peu plus de ceci ou de cela. Le sens du projet, c'est de refaire ou de faire mieux vivre un quartier, des fonctionnalités encore, dont on peut supposer qu'elles ne vont pas radicalement changer (en tout cas de mon point de vue, je l'espère). Au bout du compte que l'on se dise qu'avec des petites actions correctrices, ce qui n'empêche pas des belles réalisations et ce n'est pas contradictoire, demain on se dira « pourquoi ne l'avait-on pas fait dans les années 70 ? »

En ayant la capacité, sans doute la plus compliquée, d'anticiper d'éventuelles évolutions, et donc de faire en sorte que ce que nous ferons ne soit pas irréversible ou bloquant pour l'avenir.

J'entends bien des choses sur l'évolutivité de telle ou telle structure, mais de grâce cessons de vouloir faire les grandes œuvres pour 30 ou 40 ans, dont on s'aperçoit en réalité qu'elles ont eu du mal à fonctionner.

C'est le sens que je donne à ce projet, peut-être que certains le trouveront minimalistes, manquant d'ambition. Certains parlaient de refaire des cages d'escalier, pour des gens qui y vivent, cela a du sens. Souvent, cela a du sens pour les gens qui y vivent, beaucoup plus d'ailleurs que pour ceux qui de l'extérieur disent qu'il faudrait refaire tout le quartier et repenser complètement la ville à cet endroit-là.

Il faut aussi avoir un peu de modestie, en tout cas c'est un peu le sens de ce que l'on a envie de faire sur ce projet, cela n'empêche pas de faire de belles réalisations.

Voilà ce que je voulais dire sur ce point.

Deuxième point, car il a été question du jardin, j'ai annoncé lors de la réunion du compte rendu de mandant de Bertrand DELANOË qu'il y aurait une réunion rapidement sur cette question.

Je suis en mesure maintenant d'en donner la date, puisque j'ai vu M. LE ROY. Elle aura lieu le 7 novembre vers 18 H 30 pour qu'on puisse travailler sur ces questions. On ne va pas travailler au fond ce soir sur ces questions.

Je tenais à ce que chacun et chacune le sachent.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Peut-être que l'heure est venue de conclure, il est près de 21 heures.

UNE INTERVENANTE : Pouvez-vous aborder le calendrier ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je terminerai par là, sauf si vous voulez partir tout de suite, je vous le donne.

Le sens est une question dont je me méfie un peu, car je ne pense pas qu'il n'y ait qu'un sens qui puisse être donné, mais il peut y avoir plusieurs sens.

Je me méfie de cette question, car elle a un côté (et je ne veux pas dire totalitaire) où il y aurait une prédéfinition inévitable de ce que doit être l'aménagement d'un centre-ville.

On peut mettre dans le sens des choses complètement différentes. M. BEAUVAIS, vous avez tort ou peut-être raison de dire qu'il n'y a pas de sens dans ce que veut faire la Ville, mais je ne suis pas d'accord avec vous.

Je partage ce que vient de dire M. CONTASSOT sur cette question. Il n'y a pas qu'un choix.

D'ailleurs, Yves CONTASSOT a raison de dire qu'une partie du sens, qu'une partie de la logique politique, puisque vous demandez une logique politique, s'est exprimée dans le choix qui a été opérée entre les quatre candidats.

Pour moi, je vais vous le dire et je l'ai dit d'ailleurs publiquement, et je ne sais pas si cela a été repris par la presse, qu'il y avait un sens à deux projets. C'est une discussion que je trouve parfaitement légitime. C'était de faire rentrer à toute force une forme de modernité urbaine, un peu provocante par la forme, dans un quartier qui a été traumatisé depuis 20 ans. Cela avait du sens.

Il y a un autre sens, qu'a préféré la Ville, à savoir s'inscrivant dans une double logique : la préparation de ce qui n'allait pas. J'y tiens, et c'est pourquoi je tiens à la salle d'échanges, la réparation de ce qui n'allait pas dans un quartier traumatisé.

Attendez, M. BEAUVAIS, on peut être en désaccord.

M. GILLES BEAUVAIS : Je suis complètement d'accord avec vous.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Nous reprendrons ce débat quand vous voulez autour d'une table, autour d'une bonne bouteille si vous voulez, sans aucun problème !

M. GILLES BEAUVAIS : Vous m'invitez !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Mais, maintenant, il faut conclure.

Premièrement : la réparation de ce qui n'allait pas.

Deuxièmement : faire de la ville, et Yves CONTASSOT a raison là-dessus, en réunissant de la manière la plus harmonieuse possible les fonctions urbaines qui sont horriblement compliquées, et particulièrement nombreuses sur ce site : 800 000 voyageurs, 18 000 visiteurs, le centre commercial le plus important d'Europe, un jardin, un lieu de loisirs, c'est-à-dire en fait ce qui fait aussi dans le centre et l'hyper centre de Paris, la vie qui n'est pas simplement la vie des riverains, mais la vie de dizaines de milliers de personnes.

Si en plus, on pouvait y faire quelque chose qui sur le plan architectural soit quelque chose qui fasse rêver les Parisiens, et au-delà les Franciliens ou les Français, je trouve qu'on n'aurait pas perdu notre temps.

Je réponds qu'il y a plusieurs sens en fait, et que d'une certaine manière, la Ville a tranché dans un sens, en choisissant David MANGIN plutôt que les autres.

(Protestations dans la salle).

M. JEAN-PIERRE CAFFET : M. DI MEGLIO, pouvez-vous me laisser conclure ?

M. PIERRE DIMEGLIO : En comité de pilotage, vous n'avez rien dit, M. CONTASSOT.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je sais M. DI MEGLIO que votre rêve est de pouvoir continuer pendant encore 5 ou 10 ans sur les Halles.

M. PIERRE DIMEGLIO : Je partirai aux Bahamas avant.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vous envie !

M. BEAUVAIS, je ne suis pas d'accord quand vous dites qu'il n'y a rigoureusement aucune logique politique dans ce que fait la Ville et les actes qu'elle pose. Le premier acte qu'elle a posé a consisté à choisir une stratégie urbaine plutôt qu'une autre. Pour Moi, cela fait sens.

J'en termine là-dessus, mais encore une fois, je vous dis que nous aurons de longues heures de discussion.

M. LEGARET doit partir.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Un petit mot, et vous aurez le dernier mot. Je ne veux pas rallonger le débat, j'ai dit ce que j'avais à dire ce soir.

Il y a une simple chose que je conteste, ou en tout cas j'ai une forte nuance avec ce qui vient d'être dit par Yves CONTASSOT et Jean-Pierre CAFFET : nous refaire le coup en permanence des 20 ans d'un quartier totalement traumatisé, cela va bien.

Les habitants du 1^{er} arrondissement n'ont pas tous des têtes de traumatisés ; c'est ce que je veux dire ce soir. Il ne faut pas non plus trop exagérer.

Qu'on soit retombé les pieds sur terre, et qu'après avoir soulevé de très grands rêves qui, sans doute, étaient irréalistes ; finalement, la Ville revoit sa copie dans un sens plus modeste, personnellement c'est loin de me déplaire, et je l'ai d'ailleurs toujours dit.

Si l'on m'a un peu écouté, j'ai toujours été plutôt de ce parti. La seule nuance est qu'il ne faut pas se leurrer sur le choc opératoire. Le jour où l'on démontera les bâtiments Willerval, et où il faudra bien les remplacer par quelque chose, il ne faut pas nous raconter que ce sera rien du tout, et que cela ne sera pas plus compliqué que de repeindre des cages d'escalier. Donc, il faut se dire la vérité, qu'on soit retombé sur un niveau plus modeste des interventions, je m'en félicite, mais il faut dire la vérité sur les délais et sur l'impact du choc opératoire, qu'il ne faut pas complètement minimiser. Ce n'est pas contradictoire.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Parfois, nous nous retrouvons M. LEGARET.

Simplement, le choc opératoire avec ce projet et celui du KOOHLAAS n'étaient pas les mêmes, et vous en convenez. Quand à celui de Winy MAAS, houlà !

Il y a toute une série d'interventions, et d'ailleurs les plus nombreuses portent véritablement sur toutes les questions qui restent devant nous à discuter, à débattre. Finalement, c'est la Ville et la Maîtrise d'ouvrage qui trancheront.

Il y a toutes les questions de programmation. J'ai entendu qu'un certain nombre de choses ont été dites ce soir.

Il y a toutes les questions sur le Carreau, sur l'architecture.

Il y a les questions des liaisons verticales, et pour moi tout cela fait un bloc, dont nous devons discuter dans les mois à venir, sachant que la concertation continuera en 2007, en 2008, et encore pendant longtemps.

A force de dire qu'il faut définir le projet au départ, qu'il faut le diagnostic (et je considère qu'il y en a un certain nombre), il arrive un moment où plus personne ne décide plus rien.

Je considère, car je suis dans mon rôle qu'à un moment donné, la concertation ayant été menée le plus loin possible, la Ville sera amenée à prendre des décisions.

C'est aussi pour cela que nous sommes élus, c'est-à-dire que nous sommes des responsables amenés à prendre un certain nombre de décisions. Après, il y a toujours une échéance, que sont les élections municipales où les citoyens se réexpriment. Mais le rôle d'un élu quand même, après concertation bien évidemment j'en conviens, c'est de prendre des décisions le moment venu.

Je rebondis sur un certain nombre de questions qui m'ont été posées, notamment par M. POURBAIX. La restitution publique de l'enquête IPSOS doit être disponible au mois de décembre. Cette enquête sera présentée dans l'intégralité de ses résultats. Je ne sais pas sous quelle forme, si ce sera dans les groupes de travail ou rediscuté après dans un futur comité de concertation. Il va de soi que ce n'est pas une information qui sera tenue secrète, comme paraît-il les études sur les circulations verticales.

Concernant l'exposition des Halles, c'était un projet porté par la Direction de l'Urbanisme. Ce sera une sorte d'exposition permanente, mais remise à jour périodiquement, dans le futur local de la concertation sur lequel j'ai demandé qu'on essaie d'avancer plus vite que le rythme actuel. Je vais faire en sorte, que le plus tôt possible, nous puissions avoir un local.

UNE INTERVENANTE : Ce serait la brasserie, on n'a trouvé que cela pour le moment.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Pour le moment, il y a la brasserie. On me dit qu'il faut un appel d'offres pour avoir quelqu'un qui l'occupe. Je demande dès que cette brasserie sera utilisable, qu'elle puisse être ouverte avec des permanences organisées par les services de la Ville. Il faudra trouver une solution afin d'avancer vite là-dessus et qu'on ne soit pas obligé de se voir tout le temps dans cet auditorium ou dans la grande salle d'à côté.

Désignation du jury de concours : les élus ont été désignés au dernier Conseil de Paris. Je vous donne les noms, il n'y a aucune raison qu'ils soient tenus secrets. Ce jury sera présidé par le Maire en personne, les élus sont les suivants : M. CAFFET, M. LEGARET, Mme BERTHOUT, M. MANSAT et M. BOUTAULT.

Comment sera désigné le représentant associatif ? Depuis 2001, il y a toujours un représentant soit d'un conseil de quartier, soit d'une association qui siège dans ce jury.

J'exclus tout de suite une hypothèse, à savoir que ce représentant associatif soit désigné unilatéralement par l'Hôtel de Ville.

Cela ne s'est jamais fait ainsi depuis qu'il y a des membres d'associations qui participent au jury. Jamais, la Ville n'a désigné qui que ce soit. Cela s'est toujours passé au niveau local.

Vous évoquez la piste de Paris Rive Gauche. Dans la concertation de Paris Rive Gauche, il y a de nombreuses associations. Ce sont elles qui se mettent d'accord pour désigner un représentant associatif qui siège dans le jury. Je vous propose de faire de même.

En tout cas, je ne voudrais pas être mis dans la situation d'avoir à dire que ce soit M. Untel plutôt que Mme Unetelle. C'est une solution que j'exclus. Ce problème est devant nous, mais je ne désignerai personne, ni le Maire de Paris. Donc, il faut trouver une solution, sachant qu'il y a un membre du jury plus un suppléant.

La dernière question qui m'a été posée porte sur le recul du concours, et je ne veux pas l'éviter. J'ai reculé ce concours d'un mois, c'est-à-dire que la décision finale n'aura pas lieu en juin mais en juillet 2007, ce qui nous laisse encore un mois supplémentaire.

Mme BARBÉ pourra nous indiquer les modalités de fonctionnement : la séquence avec AAPC qui n'interviendra pas à la fin du mois de janvier ; après, la réunion du jury de sélection des différents candidats ; ils travaillent pendant 5 ou 6 mois et ensuite il y a un concours sur esquisse, et on juge.

J'ai reculé d'un mois ce concours, et je pense qu'il y a des avantages. J'ai dit que ce concours pouvait être une aide à la décision sur certains autres problèmes, tels que les liaisons verticales et le lien entre le bâtiment et le jardin.

Je pense véritablement, en fonction du cahier des charges, dont nous allons discuter dès la semaine prochaine (le 12), que ce concours peut être de nature à nous faire avancer et nous éclairer sur toute une série d'autres questions

C'est la raison pour laquelle je considérerais que ce serait une erreur de le reculer. Certains peuvent penser qu'on met le toit avant les fondations, je n'en suis pas convaincu, y compris les questions que nous poserons aux architectes, car cela ne portera pas que sur le toit, mais sur l'ensemble.

Les questions que nous poserons aux architectes pourront éclairer un certain nombre de décisions que nous aurons à prendre après, dont je considère aujourd'hui qu'elles ne sont pas mûres pour être prises.

Voilà ce que je voulais vous dire.

UNE INTERVENANTE : Et les dates ?

UN INTERVENANT : On parle toujours du toit !

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous avez raison, ce ne sera pas forcément un toit.

UNE INTERVENANTE : Le toit était dans la colonne de gauche.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous voyez bien ce que je veux dire, un toit plat ainsi.

Sur les réunions, comme j'ai bien compris votre besoin :

Le 12 octobre : réunion générale sur le cadrage de ce qu'est un cahier des charges, de son contenu et de tout ce qu'il doit contenir.

(Je fais en sorte que lundi, vous puissiez tous par mail avoir quelque chose, et notamment ce que demande Thierry LE ROY). Nous allons essayer de faire une note de cadrage posant la problématique, et si possible Mme BARBÉ faisant sens.

J'espère que M. FRANJOU pourra venir. C'est un des grands spécialistes de cela et desancements de concours à la Direction du Patrimoine et de l'Architecture.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : C'est un homme très compétent.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Absolument et en même temps très pédagogue, très calme, d'humeur toujours égale.

Le 25 octobre : programmation.

Le 7 novembre avec Yves CONTASSOT : continuation sur le jardin.

Le 15 novembre 18 h : architecture et insertion du bâtiment dans le site.

Le 23 novembre : flux et circulations verticales.

Le 7 décembre : retour sur la programmation.

Le 19 décembre : retour sur les flux et circulations verticales.

Le 9 janvier : balayage final et séance de synthèse de tout ce que l'on aura pu échanger sur ces trois entités : la programmation, les flux et circulations verticales, l'architecture.

Tout cela vous sera confirmé par écrit.

UN INTERVENANT : Et quand une réunion publique ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je la vois en janvier.

Essayons de décanter un maximum de choses entre nous afin qu'on puisse aller devant les participants à cette réunion publique avec un certain nombre de choses d'ores et déjà engrangées. S'il y a des désaccords, ils s'inscriront dans cette réunion publique.

Je la vois en janvier, après la séance de synthèse finale.

Il est 21 H 05, bonne soirée et à bientôt pour beaucoup d'entre vous.